

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2946 - JEUDI 22 JUIN 2017

COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE

Vers un contrôle de la qualité
des équipements terminaux importés

En partenariat avec les services de douane et du commerce intérieur, l'Agence de régulation des postes et communication électronique (ARPCE) vient d'initier de nouvelles procédures pour contrôler toute importation des équipements terminaux et radioélectriques en République du Congo. Prélude à l'entrée en vigueur de cette mesure, à

compter du mois d'octobre prochain, les importateurs et acteurs de la télécommunication ont été sensibilisés sur l'intérêt de cette procédure d'homologation visant à garantir la qualité des réseaux et services, mais aussi de sécuriser les utilisateurs de ces équipements

« Le contrôle technique à l'importation s'effectuera aux

points d'entrée terrestre, maritime et aérien établis aux frontières nationales. Si pour des raisons techniques il ne peut s'effectuer au lieu de dédouanement, il sera opéré dans les dépôts et lieux de stockage », a précisé le directeur général de l'ARPCE, Yves Castanou.

Page 3



Philippe Mvouo

LÉGISLATIVES 2017

Les candidats et les médias
rappelés au respect
du code et de l'éthique

Prélude à l'ouverture de la campagne comptant pour les élections législatives et locales du 16 juillet prochain, le Conseil supérieur de la liberté de la communication (CSLC) a sensibilisé les candidats sur le respect du code de bonne conduite, et rappelé aux journalistes le principe d'équité pour la couverture médiatique. En effet, si ce code vise à éviter des invectives pour favoriser le respect mutuel et la cohésion sociale entre les candidats, l'équité par contre fait partie des exigences du métier de journaliste dans leur

mission d'informer sans parti pris afin de donner des chances égales à tous ceux ou celles qui concourent à ce double scrutin.

« Pendant les élections, la presse doit être libre pour mieux informer les électeurs sur le processus électoral. Elle doit garantir la transparence des électeurs en les informant sur les éventuels dysfonctionnements. Elle doit aussi être impartiale et objective », a précisé le président du CSLC, Philippe Mvouo.

Page 2

DIASPORA/FOOTBALL

Fernand Mayembo signe
pour Grenoble, Alan Dzabana
sollicité par Bourg-en Bresse

Fernand Mayembo

Nouvelles « étoiles montantes » des Congolais de la diaspora, Fernand Mayembo, ancien sociétaire de Niort vient de signer pour deux ans en faveur de Grenoble qui évoluera la saison prochaine en National 1. Pour sa part, Alan Dzabana serait sollicité par Bourg-en-Bresse pour la saison à venir.

Page 16



Alan Dzabana

PROMOTION DES INVESTISSEMENTS

La Hongrie prospecte les secteurs
de la santé et de l'agriculture au Congo

Une séance de travail les hommes hongrois et congolais.

Une délégation d'hommes d'affaires hongrois en mission au Congo a exprimé le 21 juin, son intérêt d'investir dans la santé et l'agriculture, deux secteurs dans lesquels ces opérateurs économiques disposent d'une expertise dont a besoin la République du Congo pour asseoir son développement.

Venus sur invitation de l'Agence pour la promotion des investissements (API), ces hommes d'affaires entendent, après connais-

sance de l'environnement congolais, nouer des partenariats bilatéraux avec leurs homologues congolais.

Dans le cadre des partenariats envisagés, la Hongrie entrevoit la construction des usines de fabrication des médicaments et de production des vaccins ; et d'investir dans plusieurs filières agricoles parmi lesquelles celles de l'élevage des bovins et des porcins.

Page 4

ÉDITORIAL

Savoir raison garder !

Page 2

ÉDITORIAL

Savoir raison garder !

Que les alertes de toute nature se multiplient sur les réseaux sociaux et dans les médias qui se nourrissent de l'inquiétude humaine n'a rien de bien surprenant alors que se profile à l'horizon national une échéance politique majeure. Mais qu'elles donnent à penser que le Congo, notre Congo, se trouve au bord de l'abîme en raison de conflits supposés qui dresseraient une partie de la classe dirigeante contre une autre n'est ni sérieux ni raisonnable.

Dans ce domaine comme dans bien d'autres il faut savoir raison garder. Et donc se référer aux bonnes sources avant de prendre pour argent comptant les rumeurs, les cancans, les insinuations qui agitent une partie de la société civile.

S'il est vrai que la situation dans une partie du département du Pool a fait renaître, de façon diffuse mais indiscutable, les craintes que la reconstruction de notre pays avait fait disparaître au sortir des guerres civiles de 1997 et 1998 il l'est tout autant que le Congo est aujourd'hui l'un des pays les plus stables, sinon même le plus stable, de l'Afrique centrale. Même si les difficultés financières générées par l'effondrement brutal des cours du pétrole sur les marchés mondiaux ont impacté durement la sphère économique la paix intérieure n'a pas été mise en danger ; il suffit pour s'en convaincre de parcourir le pays du nord au sud et de l'est à l'ouest.

Comme l'a dit récemment dans nos propres colonnes le ministre de la Défense le général Charles Richard Mondjo, l'Etat s'emploie à mettre hors d'état de nuire les fanatiques qui terrorisent la population dans l'espoir, insensé bien sûr, que les acquis démocratiques des deux dernières années – la nouvelle Constitution notamment – seront remis en question à la faveur d'un soulèvement populaire. Et tout indique qu'il y parviendra rapidement, ce qui permettra la tenue des élections législatives et locales sur toute l'étendue du territoire.

Que la tension constatée ici et là se traduise par des divergences de vues ou de stratégies entre l'un ou l'autre des acteurs de cette remise en ordre n'a rien de surprenant ni de choquant dès lors qu'elle reste circonscrite, donc modérée. Comme il revient à la plus haute autorité de l'Etat, le président de la République, d'y veiller l'on peut être certain que le climat s'apaisera très vite et que le double scrutin du mois de juillet se déroulera donc dans une ambiance détendue.

Les Dépêches de Brazzaville

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2017

Le CSLC met à la disposition des candidats un Code de bonne conduite

Dans la perspective des élections législatives et locales du 16 juillet prochain, le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) a mis à la disposition des candidats le 21 juin à Brazzaville un Code de bonne conduite et aux journalistes des directives pour la couverture médiatique équitable des élections.



Philippe Mvouo (Adiac)

Le président du CSLC, Philippe Mvouo a informé les candidats que le Code de bonne conduite fixe les règles de la communication politique à travers les médias durant la campagne électorale. Ce texte invite l'ensemble des candidats et ceux qui les soutiennent, a-t-il précisé, à la responsabilité, à la retenue dans les actes et paroles, au respect mutuel, ainsi qu'au bannissement des propos susceptibles de porter atteinte à la dignité humaine et à la cohésion sociale tout au

long de la campagne électorale en vue de la sauvegarde de la paix et de la tranquillité dans le pays.

« Pendant les élections, la presse doit être libre pour mieux informer les électeurs sur le processus électoral. Elle doit garantir la transparence des élections en informant régulièrement les électeurs sur les éventuels dysfonctionnements. La presse doit être impartiale et objective », a déclaré Philippe Mvouo.

Par contre, a-t-il renchéri,

pendant la période électorale, le journaliste doit s'interdire de tomber sous le coup de la loi en commettant les délits de presse ci-après : mentir ; tromper l'opinion ; injurier, outrager ; diffamer ; inciter à la haine et ou à la division ; encourager la violence ; prendre fait et cause pour un candidat, un parti ou groupement de partis politiques.

Au cours de la période électorale, a-t-il déclaré, le journaliste se doit de respecter la vérité, rapporter les faits sans rien falsifier, respecter les principes de la déontologie, du pluralisme et d'équilibre. « Le journaliste ne doit pas être aux ordres des candidats, des groupements politiques. La corruption est sa peste », a martelé le président du CSLC. Par ailleurs, il a précisé que pour ces élections l'accès aux médias est libre pour tous les candidats ; le temps de parole est égal entre les partis, groupements de partis et candidats indépendants ; les partis, groupements de partis font une déclaration unique au nom de leurs candidats ; les candidats indépendants qui le veulent font leur déclaration dans les mêmes conditions que les partis ou groupements de partis ; le temps réservé aux déclarations est de deux minutes ; le temps réservé aux no-comment et pages spéciales est de trois minutes ; aucun spot ne peut être diffusé en dehors du cadre énoncé ; les meetings sont autorisés mais ne doivent pas être diffusés en direct.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodríguez Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngoni

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INTERVIEW

Jean-Jacques Ngoko : la nécessité de doter le Congo d'un référentiel de contrôle de ciment

L'Agence congolaise de normalisation et de qualité (Aconoq) est chargée d'élaborer la norme en matière de ciment et d'en assurer le suivi et le contrôle. Dans une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville, le mardi 20 juin, le directeur général de l'agence, Jean-Jacques Ngoko Mouyabi, explique le bien-fondé d'une enquête publique qui sera lancée dès le 1er juillet prochain, dont les résultats devraient aider à élaborer la norme congolaise du ciment et les mécanismes de contrôle.

Les Dépêches de Brazzaville : Monsieur le directeur général, depuis quand l'Aconoq existe-t-elle et quelle est réellement sa mission ?

J-J Ngoko Mouyabi : Cette agence existe depuis octobre 2015, grâce à une loi portant sa création. Les principales missions de l'Aconoq sont entre autres d'identifier les besoins nationaux en norme ; de centraliser et organiser les travaux de normalisation ; de sensibiliser les populations à cette culture nouvelle de la qualité et du respect de la norme ; de faire aussi la promotion de la culture de qualité dans les entreprises, les administrations (...) ; de créer un comité technique ; de coopérer avec des organisations internationales spécialisées.

LDB : Quel est l'objet de l'enquête publique que vous comptez lancer le 1er juillet prochain auprès des consommateurs de ciment ?

J-J Ng : Le 1er juillet prochain nous allons lancer l'enquête publique sur le projet de norme congolaise du ciment. Un comité

technique regroupant des experts, des producteurs de ciment et d'autres, qui a déjà commencé à travailler, notamment l'élaboration des fiches techniques et le résumé d'expertise contenus dans un draft.

L'enquête publique est une étape importante dans le processus d'élaboration de la norme sur le ciment. Elle permet ainsi à tout le monde de pouvoir s'exprimer sur la question, d'apporter ses opinions sur les arguments techniques fournis par des experts. Toutes les informations et observations recueillies auprès du grand public vont être dépouillées et exploitées au niveau du secrétariat du comité technique.

LDB : Avez-vous des reproches par rapport à la qualité de ciment vendu sur le marché congolais ?

J-J Ng : On va parler plutôt de quelques remarques. Au Congo, il y a cinq unités de production, dont trois sont à ce jour en production. Ces usines en production sont soumises à des normes différentes. D'ailleurs, l'élaboration de la norme congo-

laise du ciment en cours est une demande des cimentiers. Le travail que nous sommes en train de réaliser va dissiper le doute ou l'appréhension de la qualité de ciment produit dans notre pays. Mais il ne faut pas oublier le ciment importé. Une chose est sûre, nous n'avons pas la capacité aujourd'hui de certifier la qualité de ciment importé. Dès que la norme sera mise en place, elle permettra au Congo d'avoir le référentiel à partir duquel on peut contrôler la qualité de ciment importé.

A propos de ciment produit au Congo, nous n'avons pas pu faire de façon précise, mesurable et objective un contrôle de qualité. Cependant, ce ne serait pas juste de dire que le ciment local est de mauvaise qualité lors qu'on n'a pas la preuve des analyses et des essais.

LDB : Quels seront les mécanismes pour faire respecter cette nouvelle exigence ?

J-J Ng : Un arrêté ou un décret va organiser le contrôle et le suivi aussi bien au niveau des entreprises locales qu'au niveau des importations. A cet effet,



nous comptons organiser des contrôles à l'entrée, à partir de chaque port, afin de soumettre au laboratoire de test le stock de ciment importé.

Nous souhaitons également développer une inspection avant embarquement. Ce mécanisme consiste à contrôler le ciment à l'étranger avant l'expédition. Cette inspection est faite afin de garantir la conformité des marchandises qui doivent être expédiées, avec la norme congolaise du ciment.

LDB : Revenons sur l'enquête publique. Des dispositions sont-elles prises pour mobiliser un grand public ?

J-J Ng : En dehors des communiqués radiophoniques, télévisés ; des contacts avec les organismes de presse, ainsi qu'une note officielle qui va être envoyée dans les différentes administrations, nous aurons des points focaux dans toutes les directions départementales de l'industrie. Par ailleurs, ceux qui veulent se procurer le document de norme peuvent s'adresser non seulement à ces directions départementales, mais aussi à l'agence de normalisation. Le document sera aussi disponible en ligne sur Internet.

Propos recueillis par Fiacre Kombo

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les opérateurs informés sur de nouvelles procédures d'importation des équipements électroniques

À compter du mois d'octobre prochain, en effet, tout importateur des équipements terminaux et radioélectriques (téléphone par exemple) devra présenter au ministère du Commerce un certificat d'homologation délivré par l'ARPCE, avant l'embarquement de sa marchandise vers la République du Congo.

À l'arrivée, ce dernier devra montrer cette fois, aux services des douanes, un certificat de conformité technique également certifié par le régulateur.

Le but visé par ces nouvelles procédures d'homologation est de sécuriser les utilisateurs des équipements contrefaits. Ces instructions ont également pour objectif de garantir la qualité des réseaux et services. Le directeur général de l'Agence de régulation des postes et communication électroniques (ARPCE), Yves Castanou, en a informé les opérateurs et autres acteurs du secteur des télécommunications, lors d'une réunion qu'il a coprésidée avec le directeur général des douanes et un représentant du directeur du commerce intérieur, le 21 juin à Brazzaville. « Le contrôle technique à l'importation s'effectue aux points d'entrée terrestres, maritimes ou aériens établis aux frontières nationales et pourvus d'un bureau de douane », a indiqué le directeur général de l'ARPCE.

« Si, pour des raisons techniques, le contrôle ne peut s'effectuer au lieu de dédouanement, il peut être opéré dans les dépôts et lieux de stockage desdits équipements. Dans ces conditions, les services des douanes vont délivrer à l'importateur une autorisation provisoire d'enlèvement », a-t-il relevé.

La douane et le commerce ont pour leur part assuré leur disponibilité à veiller à l'application de ces nouvelles mesures d'importation de ces équipements. Signalons qu'à travers cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de la promotion des droits des consommateurs, l'ARPCE entend assurer aux usagers des équipements terminaux et électroniques, un matériel de qualité répondant aux normes internationales.

Lopelle Mboussa Gassia

DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

Vers une utilisation rationnelle et durable de l'eau

Le gouvernement congolais en partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao) a lancé, le 20 juin, un projet sur « l'appui à l'élaboration du schéma directeur sur la valorisation des ressources en eau pour l'agriculture, l'élevage et la pêche au Congo. »

Durant les deux années de mise en œuvre dans les départements de la Cuvette, Plateaux, Pool, Bouenza, Kouilou et Niari, ce projet permettra d'établir un diagnostic sur la situation actuelle des ressources en eau, afin de définir de meilleures options devant permettre une utilisation rationnelle et durable des potentielles que celle-ci offre pour le développement de l'agriculture.

Outre les zones cibles, ce schéma directeur servira de modèle pour les autres départements du pays. Le plan d'actions et d'investissements qui l'accompagnera servira d'outil pour la mobilisation des ressources financières auprès des partenaires tels que le Fonds Koweïtien et l'Agence française de développement. « Notre agriculture n'a jamais pris en compte le



Henri Djombo et Suze Percy Filippini (Adiac) sécurité alimentaire.

rôle déterminant de l'eau pour son développement. Nous ne pouvons plus nous contenter des pratiques et techniques passées. Un engrain sans eau est dangereux pour la santé », a déclaré le ministre en charge de l'Agriculture, Henri Djombo.

Pour la représentante de la Fao au Congo, Suze Percy Filippini, les retombées de ce projet pour les départements cibles seront utiles pour rehausser l'image de l'agriculture familiale et de la petite agriculture pour leur contribution significative à l'éradication de la faim et l'amélioration de la

La mise en œuvre de ce projet intègre les préoccupations de l'agenda 2030, adopté par la communauté internationale, notamment à travers l'atteinte des Objectifs de développement durable.

Rappelons qu'en 2013, la Fao avait appuyé le gouvernement congolais à conduire une étude sur l'irrigation. C'est cette étude qui a recommandé l'élaboration d'un schéma directeur sur la valorisation intégrée de cette ressource naturelle.

L.M.G.

COOPÉRATION

Des hommes d'affaires hongrois intéressés à investir au Congo

Sur invitation de l'Agence pour la promotion des investissements (API), une délégation d'hommes d'affaires hongrois est actuellement en mission de prospection à Brazzaville. Objectif : investir au Congo dans les domaines de la santé et de l'agriculture.

Des échanges directs ont eu lieu à cet effet, le 21 juin, avec leurs homologues congolais avec qui des contacts ont été noués en vue d'aboutir à des partenariats bilatéraux.

A la lumière de ces échanges, les investisseurs hongrois se sont fait une idée de l'environnement des affaires au Congo. Ils ont ainsi manifesté l'intérêt d'investir au Congo. Il s'agira avec le concours et l'expertise de la CEHA, une société hongroise spécialisée dans la santé, d'envisager la construction des usines de fabrication de médicaments, du matériel médical et de production des vaccins.

« En séjour de travail en Hongrie, j'ai rencontré beaucoup d'entrepreneurs qui manifestaient le désir de venir au Congo, mais hésitaient parce qu'ils n'avaient pas la maîtrise du pays. Ceux-là sont envoyés comme des représentants, pour venir discuter avec leurs homologues congolais. Ils interviennent dans les domaines de l'agriculture et de la santé où ils œuvrent dans la construction des équipements médicaux et des industries pharmaceutiques », a précisé la directrice générale de



Séance de travail entre les deux délégations (Adiac)

l'API, Anick Patricia Mongo.

Pour pallier le récurrent problème de maintenance des équipements, et garantir la pérennité des unités de production à créer, la partie congolaise a suggéré aux hommes d'affaires hongrois d'assurer le transfert de compétences et de technologies aux jeunes congolais, dans le but de constituer une équipe de techniciens locaux devant s'occuper du service après-vente.

S'agissant du domaine agricole, un autre secteur pour lequel la Hongrie possède une grande expérience, ce pays d'Europe entend investir, entre autres, dans les filières de l'élevage bovin et porcin où l'on a annoncé la possibilité de créer des unités de production et de traitements de lait.

Conformément à leur calendrier de travail, les hommes d'affaires hongrois s'entretenaient avec plusieurs membres du gouvernement, parmi lesquels le ministre de l'Eco-

nomie, du développement industriel et de la promotion du secteur privé, Gilbert Ondongo et son homologue en charge de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo. La visite de travail de la délégation hongroise fait suite à celle effectuée par Anick Patricia Mongo à Budapest, en avril dernier, où elle a eu des échanges fructueux avec plusieurs hommes d'affaires de ce pays. Rappelons que l'API est un établissement public à caractère administratif, dont la mission essentielle est de mettre en œuvre la politique du gouvernement visant à faciliter et à stimuler les investissements privés au Congo, dans le but de booster la diversification de l'économie nationale.

STATISTIQUE

L'INS fixe son budget exercice 2017 à plus de 4 milliards FCFA

Le comité directeur de l'Institut national de la statistique (INS), qui s'est tenu le lundi 19 juin dernier, a adopté le budget de fonctionnement et d'investissements estimé à 4, 941 milliards et la feuille de route de l'institut axée sur un programme de réforme de la statistique nationale.

Présidée par Rufin Bidounga, la session du comité directeur visait à examiner et valider le compte rendu de la dernière réunion du comité ; le rapport d'activité 2016 de l'INS ; le programme d'activité 2017 et le budget exercice 2017 ainsi que des solutions aux problèmes rencontrés.

Pour le président du comité de direction, les défis à relever sont énormes, notamment en ce qui concerne le financement, et nécessitent l'implication des hautes autorités de l'Etat y compris des partenaires au développement.

« Nous espérons toutefois qu'avec l'assistance de toutes les autorités de notre pays et les partenaires, nous pourrions arriver à faire adopter la stratégie nationale de développement de la statistique par le conseil de ministres et en faire une mise en route avec tous nos partenaires », a déclaré Rufin Bidounga, avant de lancer un cri de cœur à l'endroit des autorités afin de doter l'INS d'un siège social.

Le président du directoire a par ailleurs invité les usagers de la statistique à respecter la loi sur la statistique qui désigne l'INS comme unique organe opérationnel et habilité à produire des statistiques officielles. « Aucune statistique ne peut être produite sans que le visa de l'INS et du ministère de tutelle ait donné une validation », a insisté Rufin Bidounga.

Notons que le comité directeur de l'INS se réunit deux fois l'an pour évaluer entre autres la gestion de l'institut ; approuver le rapport d'activité annuel et le budget ; adopter les comptes et les états financiers annuels de manière définitive.

Firmin Oyé

Fiacre Kombo

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°003.17/METPFQE-UCP/PADRHS

FOURNITURE DE PETIT EQUIPEMENT INFORMATIQUE ET MOBILIER DE BUREAU POUR L'ECOLE PARAMEDICALE DE BRAZZAVILLE.

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu des fonds de l'Agence Française de Développement (AFD), afin de financer le Projet d'Appui au Développement des Ressources Humaines de la Santé (PADRHS)/Composante 2 du Ministère de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à la fourniture de petit équipement informatique et mobilier de bureau pour l'école paramédicale de Brazzaville.

2. L'Unité de Coordination des Projets de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les candidats remplissant les conditions requises à présenter leurs offres sous pli fermé cacheté, pour le Marché relatif à la fourniture de petit équipement informatique et mobilier de bureau pour l'école paramédicale de Brazzaville, qui se présente en un seul lot :

FOURNITURE DE PETIT EQUIPEMENT INFORMATIQUE ET DU MOBILIER DE BUREAU POUR L'ECOLE PARAMEDICALE DE BRAZZAVILLE.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National ouvert tel que défini dans les Directives pour la passation des marchés financés par l'AFD dans les pays étrangers et ouverte à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination des Projets de l'Enseignement Technique, Professionnel de la Formation Qualifiante et de l'Emploi, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée de lundi à vendredi entre 09 heures 00 et 14 heures 30 minutes.

5. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres, et concernent entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet rédigé en français à l'adresse indiquée ci-après moyennant paiement d'un montant en espèces non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA.

7. Les offres exprimées en hors taxes (HT) doivent être remises à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard 24 juillet 2017 à 12 heures 30 minutes (heure locale). Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées

8. L'offre doit comprendre une garantie d'offre d'un montant de d'un million (1 000 000) de francs CFA sous forme de caution bancaire, délivrée par une banque agréée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC).

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture le 24 juillet 2017 à 13h30mn à l'adresse indiquée ci-dessous, dans la salle de réunion de l'Unité de Coordination des Projets.

10. L'adresse à laquelle, il est fait allusion est : UNITE DE COORDINATION DES PROJETS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, PROFESSIONNEL DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI, sis immeuble 1er étage Avenue des 1ers jeux africains Baongo Brazzaville (Face stade marchand), République du Congo. Tél : 06 663 0005 / 01 286 02 86 / 06 620 34 37 E-mail : ucp@metp_cg.org

Fait à Brazzaville,

Le Directeur de l'UCP
Pierre Narcisse LOUFOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001.17/METPFQE-UCP/PADRHS

ACQUISITION DE 400 TABLES-BANCS ET MEUBLES POUR EQUIPER LA SALLE POLYVALENTE, LABORATOIRES ET LES SALLES DE CLASSE DE L'ECOLE PARAMEDICALE DE BRAZZAVILLE

1- Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu des fonds de l'Agence Française de Développement (AFD), afin de financer le Projet d'Appui au Développement des Ressources Humaines de la Santé (PADRHS)/Composante 2 du Ministère de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'Acquisition de 400 tables-bancs et meubles pour équiper la salle polyvalente, laboratoires et les salles de classe de l'école paramédicale de Brazzaville.

2- L'Unité de Coordination des Projets de l'Enseignement Technique, Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les candidats remplissant les conditions requises à présenter leurs offres sous pli fermé cacheté, pour le Marché relatif à l'acquisition de 400 tables-bancs et meubles pour équiper la salle polyvalente, laboratoires et les salles de classe de l'école paramédicale de Brazzaville, qui se présente en un lot unique comme suit : Acquisition de 400 tables-bancs et meubles pour équiper la salle polyvalente, laboratoires et les salles de classe de l'école paramédicale de Brazzaville.

Le candidat retenu doit fournir un échantillon d'une table-banc et de meuble et l'UCP-ETP se réserve le droit de vérifier la maquette produite et de donner son accord avant production définitive de tout le marché.

3- La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National ouvert tel que défini dans les Directives pour la passation des marchés financés par l'AFD dans les pays étrangers et ouverte à tous les candidats éligibles.

4- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination des Projets de l'Enseignement Technique, Professionnel de la Formation Qualifiante et de l'Emploi, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée de lundi à vendredi entre 09 heures 00 à 12 heures 30 minutes.

5- Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres, et concernent entre autres, la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale.

6- Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet rédigé en français à l'adresse indiquée ci-après moyennant paiement d'un montant en espèces non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA.

7- Les offres exprimées en hors taxes (HC) doivent être remises à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 24 juillet 2017 à 12 heures 30 minutes (heure locale). Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées

8- L'offre doit comprendre une garantie d'offre d'un montant d'Un million cinq cent mille (1 500 000) de francs CFA sous forme de caution bancaire, délivrée par une banque agréée en République du Congo par la Commission Bancaire d'Afrique Centrale (COBAC). Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

9- Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture le 24 juillet 2017 à 13h30mn à l'adresse indiquée ci-dessous, dans la salle de réunion de l'Unité de Coordination des Projets.

10- L'adresse à laquelle, il est fait allusion est : UNITE DE COORDINATION DES PROJETS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, PROFESSIONNEL DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI, sis Immeuble 1er étage Avenue des 1ers jeux africains (en face du stade marchand) Baongo Brazzaville, République du Congo. Tél : 06 620 34 37 / 06 663 0005 / 01 286 02 86 ; E-mail : ucp@metp_cg.org

Fait à Brazzaville,

Le Directeur de l'UCP,
Pierre Narcisse LOUFOUA

VISITE

Denise Epoté évoque l'importance des Dépêches de Brazzaville pour le Congo et la sous-région

La directrice Afrique de TV5 Monde, Denise Epoté a visité mercredi le siège du seul et unique quotidien du Congo, Les Dépêches de Brazzaville, laissant une impression positive d'un groupe de médias indispensable pour le Congo et la sous-région.



Denise Epoté (Adiac)

« C'est une découverte ! je connaissais le quotidien, mais je n'avais pas eu l'occasion de visiter son siège. C'est toujours bien de coller les deux images ensemble », s'est-elle exprimée, au terme d'une visite guidée, allant de la rédaction jusqu'à la Galerie du Bassin du Congo. « On comprend mieux l'importance de ce quotidien dans le pays et dans la sous-région notamment », a poursuivi la journaliste.

Le regard qu'elle portait sur le quotidien, à six mille kilomètres, n'a finalement pas contrasté avec la qualité des infrastructures et les conditions de travail dans lesquelles la centaine

des travailleurs, à Brazzaville, s'exécutent avec passion. « TV5 a eu l'occasion depuis plusieurs années de faire des insertions publicitaires dans ce quotidien. Maintenant je visualise mieux le groupe et je comprends davantage l'enjeu et les objectifs. Je pense que l'objectif à terme est de faire un groupe régional, pour avoir un quotidien de l'Afrique centrale », a souligné Denise Epoté.

Saluant l'ambition du média de conforter sa vision panafricaine, la directrice Afrique de TV5 Monde souhaite poursuivre la collaboration de la chaîne de télévision qu'elle dirige avec Les Dépêches de Brazzaville. Elle estime que les tarifs pratiqués par le quotidien « de très bonne qualité » sont raisonnables. « Au niveau du Congo c'est le seul journal avec lequel nous étions en relation. Nous avons eu l'occasion de faire plusieurs insertions publicitaires. La collaboration existe déjà. Mais tous les types de partenariat sont envisageables », déclare-t-elle.

Denise Epoté a terminé sa visite à la Galerie du Bassin du Congo, appréciant une « richesse millénaire » que le groupe devrait davantage rendre encore plus visible.

Quentin Loubou

SOLIDARITÉ

Asperbras apporte son soutien à la Fondation Congo Assistance

Dans l'optique d'accompagner l'action de la Fondation Congo Assistance, l'entreprise Brésilienne Asperbras a offert le 20 juin un bus flambant neuf à cette Fondation que dirige l'épouse du chef de l'Etat Antoinette Sassou N'Guesso, engagée dans les œuvres sociales.

Le bus climatisé de marque Volkswagen avec 28 places assises pour un coût global de 90.750.000FCFA a été acheminé au siège de la Fondation Congo Assistance par le directeur opérationnel d'Asperbras, Leonardo Belussi.

Selon Vinicius Martins et Marcos Pirani, deux autres responsables de cette entreprise, le but de ce geste est de donner un peu plus de moyens à la Fondation pour rendre son action plus efficace. Installée au Congo depuis 2011, la société Asperbras soutient les projets, « Santé pour tous et Eau pour tous ». D'après les responsables, l'entreprise projette de construire les hôpitaux dans tous les départements du Congo. En plus, de temps en temps, elle



Cérémonie de la réception du bus (Adiac)

apporte son aide à l'orphelinat Yamba ngai, et a déjà soutenu une école située à proximité de la zone économique de Maloukou Tréchet.

Réceptionnant le don, le secrétaire général de la Fondation Congo Assistance, Michel Mongo s'est dit satisfait de recevoir ce bus « pour le bien de la Fondation et de la population ».

La Fondation Congo Assistance est une organisation non gouvernementale aux services des plus démunis. Elle a pour objet de promouvoir l'action sociale, dans les domaines de la santé, du développement, de l'éducation et de la formation pro-

fessionnelle, et l'assistance aux personnes du troisième âge.

Un accent particulier est mis sur la couverture sanitaire et nutritionnelle des enfants déshérités, handicapés, orphelins, et sur leur insertion en milieu scolaire. La Fondation s'est engagée aussi dans l'amélioration des conditions de vie des femmes, en élargissant leur accès aux services de santé et d'information ; les sortir du cycle de la pauvreté, en leur aidant à accéder à l'épargne, aux mécanismes et institutions de crédits, à l'éducation et la formation professionnelle, et les protéger contre toutes formes de violence.

Yvette Reine Nzaba

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition

à la Modernité

situé 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
Immeuble les manguiers - Mpila
dans l'enceinte des Dépêche de Brazzaville

EDUCATION

Le CEG Denis Christel Sassou N'Guesso d'Inkouélé doté d'un nouveau bâtiment

L'édifice de trois salles de classe construit par le président de la Génération Z, Bienaimé Obam-Ondon, a été remis officiellement au ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, le 17 juin dernier dans cette localité du district de Gamboma, dans les Plateaux

Construit dans les années 90, le Collège d'enseignement général d'Inkouélé, désormais baptisé CEG Denis Christel Sassou N'Guesso, qui était devenu l'ombre de lui-même à cause de la vétusté de ses installations, vient de faire peau neuve. Outre le nouveau bâtiment, l'initiateur du projet et maître d'ouvrage a également réhabilité l'existant. Les travaux ont duré près de quatre mois, ceci au grand bonheur des populations bénéficiaires.

S'exprimant à cette occasion, le président de la Fondation perspectives d'avenir (FPA), Denis Christel Sassou N'Guesso, a rappelé que sa présence à cette cérémonie est un soutien à l'engagement exemplaire d'Antoine Bienaimé Obam-Ondon et de tous ceux qui ont décidé d'accompagner l'Etat et de compléter son action publique de développement à travers des projets d'intérêt commun dans divers domaines. Selon lui, baptisée cette école en son nom est une reconnaissance à son engagement personnel au service de l'éducation des jeunes au Congo à travers sa fondation. « En acceptant que



Denis Christel Sassou N'Guesso coupant le ruban symbolique (Adiac)

ce collège d'Inkouélé soit baptisé CEG Denis Christel Sassou N'Guesso, je deviens partie prenante de l'histoire du village qui l'abrite. Le baptême de ce jour crée une sorte de pacte entre ces populations et mon humble personne. Il crée une obligation face à laquelle je n'ai point l'intention de me dérober », a-t-il précisé.

C'est ainsi qu'il a annoncé solennellement devant les participants son engagement à soutenir l'initiative prise par Antoine Bienaimé Obam-Ondon, en renforçant dans les mois qui viennent les capacités d'accueil de ce collège. Pour lui, la cérémonie du 17 juin ne devrait pas être considérée comme un aboutissement mais plutôt un commencement. « En

investissant aujourd'hui dans l'école à Inkouélé, nous préparons ensemble l'avenir de cette terre du district de Gam-

naimé Obam-Ondon.

Pour rappel, les actions du président de la FPA, parrain de cette initiative dans le district de Gamboma, dans le domaine de l'éducation ne sont plus à démontrer. En effet, cette ONG a déjà accordé des bourses d'études supérieures à près de 115 jeunes congolais issus des milieux démunis et des milieux défavorisés, qui poursuivent actuellement leurs études à l'étranger, notamment au Maroc, en Tunisie, au Sénégal et au Burkina Faso. Elle a, par ailleurs, contribué à distribuer depuis deux ans près de 450 mille kits scolaires dans les écoles primaires et secondaires du Congo. Elle se propose de lancer d'autres projets susceptibles de favoriser le développement de la culture et de la performance ainsi que de l'excellence dans l'éducation dans un avenir très proche. Peut-être une chance à saisir pour les populations du district de Gamboma !

Notons que la cérémonie s'est déroulée en présence des ministres Inès Bertille Nefer Ingani de la Promotion de la femme et Thierry Lezin MOUNGALLA de la Communication ainsi que les autorités départementales des Plateaux.

Parfait Wilfried Douniama

ELYSÉE/MATIGNON

Innovation avec la nomination de conseillers communs pour les deux cabinets

Le cabinet du Premier ministre français Edouard Philippe compte 47 membres, dont une dizaine sont communs avec celui du président de la République Emmanuel Macron, selon des nominations parues au Journal officiel (JO).

La présence de conseillers communs Elysée-Matignon est une innovation dans la Ve République. Outre une limitation de leur nombre, la présence de conseillers communs va faciliter la coordination, fluidifier et éviter les « chocs » auxquels nous étions habitué entre Matignon et l'Elysée sous la Ve République, toutes époques.

Elle permettra aussi à Emmanuel Macron d'avoir

« une présence directe » dans le cabinet d'Edouard Philippe. Autre nouveauté, c'est la limitation de la taille des Cabinets ministériels du gouvernement par rapport aux cabinets gouvernementaux précédents. Ainsi, le nombre de conseillers ne peut excéder 10 pour un ministre, 8 pour un ministre délégué et 5 pour un secrétaire d'Etat.

Pour mettre un terme à l'emploi excessif de chargés de mission qui travaillaient au sein des cabinets ministériels sans que leur nomination soit publique, l'exécutif a décidé la publication de leurs noms au JO, limitant encore plus la taille des cabinets.

Noël Ndong

FRANCE

Vers un gouvernement Edouard Philippe II

À la suite d'une série de démissions des membres de gouvernement pour des raisons éthiques et à l'occasion des législatives, le gouvernement d'Edouard Philippe doit se séparer de quelques membres de l'exécutif.

Sont cités pour le moment, Sylvie Goulard et Richard Ferrand. Des rumeurs annoncent aussi le départ de la ministre des Affaires européennes, Marielle de Sernaz.

Sylvie Goulard est mise en cause dans le cadre des enquêtes d'emplois d'attachés parlementaires du Modem du Garde des sceaux François Bayrou.

Marielle de Sernaz, une autre proche de François Bayrou pourrait elle aussi quitter le gouvernement pour les mêmes raisons. Le sort de François Bayrou, quant à lui, n'a pas été évoqué publiquement.

Avant Sylvie, c'est le ministre de la Cohésion sociale Richard Fernand qui a quitté le gouvernement pour prendre la présidence du groupe LREM à l'Assemblée nationale. Prévu en fin d'après midi, le remaniement pourrait être massif, touché d'autres membres du gouvernement que ceux cités, et donc plus important que prévu.

N.Nd.

ITALIE

Le demandeur d'asile irakien voulait recruter pour le djihad

Le demandeur d'asile s'apprêtait à perpétrer un attentat djihadiste en Italie, un des rares pays d'Europe occidentale encore épargnée par ce fléau.

Encore une fois la police italienne semble avoir eu du nez. Elle annonce avoir arrêté, à temps, un demandeur d'asile irakien qui commençait à « officier » autour du camp de transit des migrants à Crotona, dans le sud de l'Italie. L'homme, connu pour être un violent, tentait de convaincre des demandeurs d'asile comme lui à s'engager auprès de l'organisation Etat islamique et d'aller combattre le djihad en Irak ou en Syrie.

Selon la police italienne, l'homme dont il n'a été révélé que l'âge, 29 ans, s'était montré particulièrement exalté après l'attentat terroriste de Manchester, en Grande-Bretagne. Perpétré à la fin d'un concert fin mai, cet attentat qui avait plongé le pays dans la stupeur avait fait 22 morts, des jeunes pour l'essentiel, morts d'innocence et sous la main de deux terroristes vouant une haine viscérale à l'insouciant Occident.

Mais l'Irakien était aussi exalté que bavard. Ainsi, dans une conversation téléphonique avec sa sœur et que suivaient les grandes oreilles de la sécurité, il affirmait ne pas vouloir aller faire le djihad en Irak mais réaliser quelque chose en Italie. Et il semble avoir pris son projet à cœur puisque les enquêteurs ont trouvé sur lui des photos de policiers de Rome où il était venu évaluer les conditions de sécurité dans la Ville éternelle.

Depuis janvier, l'Italie a expulsé plus de 200 personnes soupçonnées de djihadisme et avant de passer à l'acte. Grâce à cela, aucun attentat islamiste n'a encore été commis dans la péninsule. Mais c'est bien en Italie, près de Milan, qu'a été abattu Anis Amri, le Tunisien qui s'était lancé au volant de son véhicule contre un marché de Noël à Berlin, en Allemagne, le 19 décembre dernier. Le ministre italien de l'Intérieur, Marco Minniti, a salué lundi « un excellent travail qui confirme que le système de prévention et de sécurité fonctionne ».

Lucien Mpama



65, RUE DU POISSON SALÉ
QUARTIER MPILA – BRAZZAVILLE (Derrière SIAT)
Tel : 06 876 21 21 – 06 670 49 13
adminbrazza@seas-services.com

DETECTION & EXTINCTION INCENDIE
Centrales incendies, détecteurs, extincteurs, RIA...
DETECTION DE GAZ & PROTECTION RESPIRATOIRE
Détecteurs mono et multi gaz, appareils respiratoires...

VENTE – MAINTENANCE – LOCATION – CONSEIL – CERTIFICATION

AFRIQUE CENTRALE

Opération Mégaloops 2 de sécurisation maritime dans le golfe de Guinée

L'opération Mégaloops 2 se déroule du 19 au 22 juin en zone CEEAC (Communauté économique des États de l'Afrique centrale).

Sous la conduite de l'état-major des Eléments français au Gabon (EFG), de la Marine française et du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, l'exercice Mégaloops2 de sécurisation maritime dans le golfe de Guinée est composé de sept pays de la frange côtière (Angola, Cameroun, Gabon, Sao Tomé et Príncipe, RD Congo, Congo, Guinée équatoriale) et la France.

Ont été associées pour la première fois, des administrations civiles telles que les pêches, les douanes et l'environnement, ainsi que des entreprises privées comme Total, CMA/CGM. Un séminaire de conception a permis de réunir les acteurs militaires et civils en vue d'élaborer les scénarios des actes illicites et de fortunes de mer, tels que la piraterie, les pêches prohibées, naufrages, trafics de bois et d'espèces vivantes, pollutions, etc.

L'exercice Mégaloops s'inscrit dans la continuité des actions entreprises depuis l'accord de Yaoundé en 2013, et confirmées par la Charte de Lomé en 2016. Il permet également de répondre aux attentes de l'architecture de la sécurité maritime mise en œuvre par le secrétariat général de la CEEAC et rappelée par les chefs d'Etat et de gouvernement en 2016.

Noël Ndong

ITALIE

Un an de mairie « 5 Etoiles » à Rome...

La mairesse Virginia Raggi a accompli lundi sa première année à la mairie de Rome. Bilan décevant, de l'avis de beaucoup.

Le Mouvement 5 Etoiles, que les Italiens désignent par M5S (« S » pour Stelle = Etoiles) n'a pas vraiment eu à pavoiser beaucoup lundi à Rome. Pourtant c'est bien sous la promesse de faire la politique autrement, d'introduire une démocratie participative par le recours à Internet, la volonté de se démarquer de la gauche et de la droite toutes deux corrompues, que ce mouvement avait hissé au Capitole, la mairesse Virginia Raggi.

Le 19 juin 2016 en effet, cette jeune femme qui n'avait jamais fait de politique nulle part avait été poussée au-devant de la scène par un électeur romain qui lui avait accordé 67% de suffrage, Exit de ce fait le maire précédent Ignazio Marino, de gauche, dont le mandat n'était pas allé jusqu'à son terme sous les coups de boutoir des maladresses politiques et de gestion. Virginia Raggi est arrivée en politique comme une icône de ce mouvement créé, comme une blague, par le comique Beppe Grillo.

Les prémisses de départ étaient d'autant plus dans l'air du temps qu'à Turin, dans le nord industriel italien Chiara Appendino, une autre femme membre du M5S, chassait elle aussi à la surprise générale un cacique de la gauche, Piero Fassino du Parti Démocratique, PD. Cette année-là a marqué le renouveau de la classe politique italienne avec l'intrusion d'un Mouvement 5 Etoiles iconoclaste et dont l'une des premières mesures phare à l'assemblée a été de renoncer à la moitié de la rémunération garantie pour ses élus, ainsi qu'à la retraite à vie aux sénateurs.

Mais moins d'un an après, le M5S n'est pas loin de se révéler un véritable feu de paille sans consistance. Il y a deux semaines, les élections municipales partielles qui ont concerné plus de 1000 villes italiennes ne l'ont vu résister nulle part. Aucun maire M5S ne prendra part à la bataille du 2^e tour ce 25 juin prochain ! Les analystes attribuent en grande partie à Virginia Raggi d'avoir plombé l'élan de l'ensemble d'un mouvement considéré comme celui de simples bouffons.

La mairesse avait mis du temps à asseoir son équipe et à montrer aux Romains ce en quoi elle apportait de la positive nouveauté. Elle avait mis des mois à se trouver des collaborateurs, et à peine ceux-ci étaient-ils connus qu'ils plongeaient dans une série de scandales: démission, renvoi, interviews de proches collaborateurs contre la mairesse traitée d'incapable. Un collaborateur a été arrêté pour corruption, un sport national. La mairie de Mme Raggi a tourné à la paranoïa des micros au point que la mairesse a parfois tenu des concertations... sur le toit du capitole alimentant toutes sortes de suspicions.

« On peut dire que le bilan est catastrophique de tous les points de vue. Mme Raggi n'a pas pu créer une équipe dirigeante. Il n'y a aucune activité de l'administration. C'est une maire par intérim qui gère les affaires courantes », juge très sévèrement un analyste approché par la presse. Même la décision prise - parce que souhaitée par une majorité des Romains - du retrait de la candidature de leur ville aux JO de 2024, n'a pas suffi à enclencher une dynamique positive en faveur de la mairie. En mars déjà, un sondage indiquait que les deux-tiers des Romains avaient une image « mauvaise » de leur mairie. Rien ne peut faire penser qu'ils ont changé d'opinion depuis.

Lucien Mpama

FRANCE - AFRIQUE

Tournée ouest africaine de Jean-Yves Le Drian avant le sommet de Bamako

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian (JYLD), était en tournée du 14 au 16 juin 2017 en Guinée, au Sénégal et en Mauritanie. La visite de JYLD a contribué à promouvoir les priorités de la France en Afrique, notamment le climat, le développement économique et la sécurité.

En Guinée, JYLD a eu un entretien avec le président Alpha Condé sur les relations bilatérales entre leurs deux pays, sur les questions régionales et la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat au travers notamment de l'Initiative africaine sur les énergies renouvelables. Alpha Condé assure la présidence de l'Union africaine (UA).

JYLD s'est rendu ensuite au Sénégal, juste quelques jours après la rencontre entre Emmanuel Macron et Macky Sall, le 12 juin. Il a évoqué les relations bilatérales avec le président sénégalais Macky Sall, notamment la coopération dans le cadre du Conseil de sécurité des Nations unies. Le Sénégal étant actuellement membre. Avec son homologue sénégalais, Mankeur Ndiaye, ils ont évoqué les questions économiques, diplomatiques et sécuritaires.

La question du pétrole a occupé une grande partie de leurs échanges, après l'obtention d'un contrat du Sénégal par Total. « Nous avons parlé d'économie, de diplomatie, de politique et de commerce. Comment faire en sorte que les perspectives de développement puissent être efficaces. Nous avons découvert d'importantes réserves de pétrole et de gaz et nous nous réjouissons que le groupe Total ait conclu un accord d'exploration avec le Sénégal. C'est une nouvelle perspective très importante », a-t-il déclaré.

Pour sa part, JYLD a indiqué : « Nos relations sont au beau fixe », avant de souligner son ambition de mettre la jeunesse au cœur de la coopération entre les deux pays. Ce qui se traduira par « l'accueil des étudiants sénégalais et une volonté d'aller plus facilement dans cette direction », a-t-il dit. Après, il s'est rendu à la maison du train express région (PER), un projet TER qui reliera Dakar à Diamniadio où il a rencontré les chefs d'entreprises françaises impliqués dans le projet, avant de visiter la cellule de lutte contre la cybercriminalité où il a évoqué plusieurs initiatives de développement portées

par la diaspora sénégalaise avec le soutien de l'AFD.

En Mauritanie, JYLD s'est entretenu avec le président Mohamed Abdel Aziz sur l'état de la coopération entre les deux États, notamment dans les domaines de la sécurité et le développement. Puis, il s'est rendu au siège du G5 Sahel. Il a également signé une convention de financement pour un projet en faveur de la santé maternelle et néonatale.

La tournée de JYLD en Afrique de l'ouest intervient à deux semaines du sommet G5 Sahel, prévu le 2 juillet à Bamako au Mali, en présence du président français Emmanuel Macron. Ce sera le deuxième déplacement du président français au Mali. Il s'était rendu à Gao le 19 mai, et avait rendu visite aux soldats de l'opération militaire française Barkhane, conformément à sa promesse de campagne. Une force armée sous-régionale doit être mise en place pour lutter contre le terrorisme. L'Union européenne (UE) va contribuer à hauteur de 50 millions d'euros. Quelque 10 000 hommes seront postés sur la zone des trois frontières entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger.

N.Nd.

OFFRE D'EMPLOI : Animateur/trice agricole, connaissances en Développement Local, spécialisé en accompagnement des Organisations Paysannes

L'ONG française Initiative Développement (ID) recherche un(e) animateur(trice) agricole, spécialisé en accompagnement des Organisations Paysannes.

Dans le cadre de ses activités de développement économique et agricole et d'appui aux initiatives locales visant la structuration et la professionnalisation des principales filières agro-pastorales et favorisant les complémentarités pour une amélioration de revenus des producteurs et l'augmentation du nombre d'emplois de lutte contre la pauvreté, ID lance avec son partenaire la Fondation NIOSI un projet de Développement Economique ECODEL (Economie et Développement Local) dans 5 districts du Pool et 2 districts de la Bouenza par la structuration de Comités de Développement Local et l'appui à des projets pilotes de développement économique dans les départements du Pool et de la Bouenza, avec le soutien financier de l'UE et AFD, sur 3 ans. Il s'appuie sur deux volets d'activités :

*Le développement local, dans une démarche de sensibilisation à la citoyenneté et la décentralisation, de concertation avec la population, en étroite relation avec les Conseils Départementaux, par la création de Comités de Développement Local et l'élaboration concertée de Plans de Développement Local à l'échelle des 4 nouveaux districts, et l'accompagnement à la consolidation des 3 CDL existants dans le « grand Boko »

*L'agriculture, avec la poursuite de l'accompagnement de 12 GIEC dans les districts de Boko, Loungui et Loumo, et une approche innovante de développement de filières dans un district de la Bouenza.

Objectifs de la mission

L'animateur/trice travaillera sous la responsabilité du Responsable de Programme ECODEL et en collaboration avec l'équipe du volet Développement Local (DL) et le VSI en charge des activités du district de Mouyondzi sur l'agriculture et l'élevage. Basé à Mouyondzi, il/elle couvrira aussi le district de M'fouati, et en complément opérationnel de la démarche de développement local, socle du projet, il/elle aura en charge notamment la mise en œuvre du volet développement agricole du programme ECODEL, qui consiste, à travers une approche globale, à créer tout l'environnement nécessaire à la réussite de la reconstruction d'une filière porcine, avec appui aux cultures vivrières, promotion d'activités de transformation et services, acquisition d'expertise en matière d'élevage, promotion du maraîchage avec utilisation de la fumure organique. Disposant d'une réelle marge d'autonomie et la capacité de travailler en équipe, il/elle sera responsable de la planification, la préparation, la mise en œuvre et le suivi de ces activités, l'identification des bénéficiaires ainsi que la collaboration avec les autorités.

Il/elle travaillera en partenariat avec les services déconcentrés de l'Etat (secteur agricole et élevage) ainsi qu'avec les autres intervenants dans la zone, dans le cadre de l'exécution des activités économiques agricole-élevage qui accompagnent le développement local :

*Assurer le suivi et le monitoring des CDL et des organisations : enquête de base, en coordination avec les Comités de Développement Local (CDL) ;
 *Assurer le suivi post-semis et post-récolte du maraîchage et des cultures vivrières dans les deux districts ;
 *Rédiger un rapport d'activité mensuel, des documents de travail ;
 *Rédiger les rapports de monitoring (post-semis, post-récolte et étude de situation finale) ;
 *Assurer la capitalisation des activités, incluant les recommandations pour l'évolution du programme ;
 *Assurer le classement de tous les documents essentiels des activités sur un support informatique à remettre au RP, qui s'assurera de la diffusion du matériel validé techniquement.

Critères de sélection

*Diplôme en relation avec le poste : formation supérieure en agronomie, socio-économie ou équivalent, avec au moins 2 années d'expériences dans l'animation rurale et/ou le développement communautaire,
 *Expérience professionnelle pertinente dans le domaine : justifier d'au moins 2 années d'expérience (non compris stages d'étudiants et mémoire) dans l'animation rurale et/ou le développement communautaire, ainsi que dans la formation et l'encadrement d'organisations rurales.
 *Vision du candidat de son poste et des projets ECODEL
 *Parfaite connaissance des réalités socioculturelles de la Bouenza et du Pool, maîtrise de ses enjeux sociaux et économiques
 *Sens de l'organisation, capacité d'écoute, négociation et communication
 *Maîtrise de l'outil informatique
 *Mises en situation pratique (tests)
 *Maîtrise des langues (Kituba, français.)
 *Connaissance des politiques du développement local au Congo.
 *Maîtrise de la conduite moto (permis moto) sera un plus.

Il est attendu de l'animateur/trice de privilégier un travail collégial avec les équipes du projet, et d'avoir un positionnement d'accompagnant auprès des CDL et des organisations (GIEC, UL...) qui sont les partenaires bénéficiaires de l'accompagnement du projet dans une vision de « Développement Durable ». La liste ci-dessus n'est pas exhaustive ni limitative ; l'animateur « Développement Agricole » peut être amené dans le cadre de sa fonction à effectuer d'autres tâches, sur demande expresse de ses supérieurs hiérarchiques.

Contrat CDD, Temps plein.

Salaires suivant grille salariale de la convention d'établissement ID Congo, en qualité d'Animateur/trice qualifié.

Documents à fournir : CV, lettre de motivation, copie des diplômes ou autres attestations, copies des certificats de travail et/ou attestations de stage, références d'anciens employeurs.

Attention : tout dossier non complet ne sera pas traité.

Dépôt des candidatures enregistré avant le lundi 10 juillet 2017 à 16 h dernier délai.

Les candidatures sont à déposer :

Soit à Brazzaville, au siège de ID, case C3-83, OCH La Glacière - Bacongo - Brazzaville - tél : 06 664 86 71

Soit au siège du programme à Madingou, quartier Capable - tél 04 491 91 07

Pour tous renseignements complémentaires par mail : r.ajavon@id-ong.org avant le 5 juillet 2017

ITALIE

Un bourreau de migrants arrêté par la police italienne

Le Nigérian, John Ogais, a été repéré parmi les migrants accueillis au sud de l'Italie. En Libye, il gérait un camp dans les pires conditions.

Les migrants ayant témoigné affirment que John Ogais, un Nigérian de 25 ans, se faisait appeler « Rambo » pour la férocité avec laquelle il gérait, en Libye, un camp de transit. Tous les témoignages le dépeignent comme un sans-cœur qui n'hésitait pas à violer ou à tuer dans une rage de mort assez rare. « Une fois, j'ai vu Rambo le Nigérian tuer un migrant qu'il avait bâillonné et torturé pendant longtemps », témoigne l'un des migrants parvenus récemment sur les côtes italiennes du Sud.

C'est ici, à Agrigente, que la police italienne annonce avoir mis la main sur Rambo. Il s'était faufile parmi les migrants regroupés au centre d'accueil de l'île Capo Rizzuto, déjà au centre d'une vaste opération italienne visant la mafia. Il n'est pas rare que des migrants soient employés comme surveillants de camp par les passeurs libyens, tunisiens ou italiens, les plus déterminés d'entre eux étant bien entendu les préférés.

C'est d'ailleurs sur cela qu'ils s'appuient devant la justice pour plaider la victimisation. Beau-

coup d'entre eux sont rapidement transformés en capitaines des bateaux de traversée, ce qui leur vaut automatiquement une arrestation en Italie pour complicité d'immigration clandestine. Plusieurs bourreaux de camps de détention libyens se faisant passer pour des dociles migrants ont déjà été arrêtés ces derniers mois dans des centres d'accueil italiens après avoir été reconnus par d'anciens prisonniers.

Les migrants qui s'en tirent vivants sont abandonnés par leurs geôliers à la première difficulté, comme on l'a vu fin-mai au Niger. Une centaine d'Ouest-africains y ont été abandonnés par leur passeur sur la route de l'Europe via la Libye. Ils n'ont dû leur vie sauve qu'à une patrouille de l'armée nigérienne en plein désert du nord du pays, près d'Achegour. La localité abrite un puits sur l'axe menant de Bilma à Dirkou, en direction de la Libye. « Ils ont subi d'affreuses tortures de la part de leurs passeurs avant d'être abandonnés sans provision d'eau ou de nourriture », avait révélé la presse alors.

De fait, beaucoup des migrants secourus sur des embarcations de fortune au large de la Libye et conduits en Italie portent des marques de tortures. Tous parlent des conditions très difficiles dans lesquelles ils sont traités, même et souvent par des contremaîtres connus d'eux ou originaires de leur propre pays. On parle de migrants enterrés vivants, ou abattus sur la plage pour avoir refusé de monter dans une embarcation peu sûre. Début juin, sept d'entre eux ont été retrouvés morts dans un camion frigorifique abandonné aux portes de Tripoli, la capitale libyenne. C'est ce type de scandales qui a conduit récemment au démantèlement de réseaux nigériens de passeurs. Tel celui dit de « La famille vaticane », qui n'a rien à voir avec des institutions ecclésiastiques mais a choisi ce nom comme signe... de respectabilité. Ou encore celui dit de « La Maphite » dont les ramifications touchent à plusieurs pays d'Europe. Lundi à Turin, au nord de l'Italie, une dizaine de leurs membres sont passés en jugement pour mafia, immigration illégale et gestion de réseaux de prostitution.

Lucien Mpama

CENTRAFRIQUE

De nouveaux combats à Bria malgré l'accord de Rome

Au lendemain de la signature de l'accord de Rome entre le gouvernement et 14 groupes rebelles, prévoyant un cessez-le-feu en Centrafrique, de nouveaux combats ont éclaté dans la localité de Bria (sud-est). Au moins un mort et 35 blessés ont été enregistrés dans ces affrontements.

Dans un communiqué, Médecins sans frontières (MSF) a confirmé ce bilan. « A 09h30, nous avons déjà reçu 35 blessés à l'hôpital, essentiellement des blessures par balle », a indiqué le coordonnateur du projet de l'ONG, ajoutant que des tirs intenses ont commencé à 6 h00.

D'après des sources concordantes, des combats ont eu lieu sporadiquement depuis samedi dans la ville de Bria entre des anti-balaka, milices pro-chrétiennes et des membres du FPRC, à la suite de la mort d'un « général » de ce groupe armé, Hamad Issa.

Réagissant à ces nouveaux affrontements, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU en Centrafrique, Parfait Onanga-Anyanga, a dit que la Minusca ne sait plus que faire face à la poursuite des violences. « Il est vital que le cessez-le-feu sur lequel se sont accordées les parties entre en vigueur immédiatement », a-t-il dit dans un communiqué.

Les 15 et 18 mai dernier, la ville de Bria avait été frappée par des affrontements entre groupes armés. Ces combats avaient fait 5 morts, 29 blessés et plus de 40.000 déplacés, selon l'ONU. Outre la ville de Bria, les violences avaient eu lieu le même mois dans les localités d'Alindao, Bangassou et Mobaye à l'est de Bangui. Un bilan publié en fin mai par le Bureau des affaires humanitaires des Nations unies (Ocha) révèle que ces affrontements avaient fait environ 200 blessés et 300 morts.

La Centrafrique avait déjà sombré dans les massacres de masse entre la coalition Séléka, pro-musulmane et les anti-balaka, pro-chrétiens ou animiste. C'est grâce à l'intervention de la France et des Nations unies que le calme a été ramené dans Bangui, la capitale, mais pas dans l'intérieur du pays.

Nestor N'Gampoula

EY Congo

OFFRE DE FORMATION

Sur le Nouvel Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière

- Comprendre les réformes introduites dans l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information ;
- Se familiariser avec les nouvelles dispositions comptables ;
- Préparer le passage au SYSCOHADA révisé à la date du 01^{er} janvier 2018 ;
- Etablir et présenter des états financiers annuels conformes au SYSCOHADA révisé.

Pointe-Noire : les 27 et 28 juin 2017 à l'hôtel le Gilbert's (Azur)

Brazzaville : les 04 et 05 juillet 2017 à l'hôtel GHS (Rond-point la Coupole)

Horaires : de 08h30 à 17h30 (avec 02 pauses cafés)

Tarif : 356.700 TTC/personne

Inscriptions : ey.brazzaville@cg.ey.com

ey.pointenoire@cg.ey.com



Ernst & Young

Brazzaville
Immeuble des MUCODEC
3^e étage
Bd. Denis Sassou Nguesso
BP. 84 Brazzaville
Congo

FFA Juridique & Fiscal

Pointe-Noire
Tour Miroir
Avenue Moe Kaat Matou
3^e & 4^e étage - Entrée B
BP. 5974 Pointe-Noire Congo

MESSAGE

De Monsieur Charles Richard MONDJO
Ministre de la défense nationale

À

L'occasion de la célébration du 56^e anniversaire des Forces Armées Congolaises
et de la Gendarmerie Nationale.

**Officiers,
Sous-officiers,
Militaires du Rang et Gendarmes,
Personnels civils de la défense nationale,**

La commémoration de l'anniversaire de la création des Forces Armées Congolaises et de la Gendarmerie Nationale est toujours une occasion de renouer avec notre histoire et nos valeurs, tant l'exemple des grands hommes qui les ont façonnées, constitue une source constante d'inspiration.

Notre peuple a toujours été fier des hommes qui l'ont défendu tout au long de son histoire. En dépit du tourment de l'histoire, puisant dans leur dévouement les motifs de réconfort et d'espoir pour l'avenir, nos forces armées peuvent être honorées de leur parcours. Ce parcours a permis de gagner le pari de la paix, de la stabilité et donc du développement.

**Militaires et Gendarmes,
Personnels civils de la défense nationale,**

Les forces armées sont dans la Nation et portent son destin. Elles vivent à l'unisson du pays. Car, il n'y a pas d'un côté les militaires et de l'autre le peuple. C'est tout l'intérêt de la mise en culture réitérée du lien Armée-Nation, comme relation dynamique entre les militaires et la communauté nationale.

La célébration du 56^e anniversaire, moment de communion de la Force Publique, intervient dans un contexte particulier, marqué, comme chacun le sait, par des actes de violence perpétrés par des terroristes et criminels de tous bords.

Ce contexte appelle de la part des militaires et gendarmes, des ressorts moraux particuliers, la disponibilité et la loyauté, la discipline et la cohésion, le sens du devoir et du sacrifice, en vue de garantir la sécurité et la stabilité au niveau national et sous-régional.

Notre détermination à accomplir ce devoir, en toute circonstance de temps et de lieu, demeure intacte. C'est un sacerdoce.

Aussi, le Président de la République, Chef suprême des Armées, Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, a-t-il exigé avec force, à l'occasion de sa traditionnelle adresse à la Force Publique, le 31 décembre 2016, que toutes les actions soient portées par un sens aigu du devoir et du sacrifice.

Tel est également le thème sous lequel les présentes festivités sont placées.

Sous cette exigence, mobilisés et déterminés à assurer la sécurité et la protection des personnes et des biens sur l'ensemble du territoire national, et à participer à la sécurité collective dans notre sous-région Afrique centrale, certains de nos vaillants soldats ont payé de leur vie. Au nom de la Nation reconnaissante, je m'incline devant leur mémoire. Je leur rends un vibrant hommage. Je m'incline également devant la



mémoire de tous les citoyens non armés, victimes de ces actes terroristes et ces violences aveugles.

J'exprime ma compassion et ma solidarité aux familles éplorées. Je formule mes souhaits de réconfort et mes vœux de prompt guérison aux blessés de la Force Publique.

**Militaires et Gendarmes,
Personnels civils de la défense nationale,**

A travers cette référence à la mémoire, je veux vous dire nos encouragements et notre soutien pour la part que vous prenez à la stabilité dans notre pays et dans la sous-région Afrique centrale.

Le monde traverse une période difficile marquée par toutes sortes de violences qui donnent à nos sociétés une image trouble et diffuse en ce siècle où la modernité aurait pu ou dû davantage nous rassurer.

Notre peuple, au cours de ces dernières années, aura été durement meurtri. Son attachement à la paix, à la sécurité et à l'unité nationale, s'est heurté à l'irréductibilité des terroristes, décidés à compromettre les perspectives de développement économique, social et culturel de notre pays.

De nombreux actes de violence sont commis, particulièrement dans une partie du département du Pool et dans certaines agglomérations. Le bilan de ces violences est, entre autres, les pertes en vies humaines, la destruction des infrastructures, des biens publics et privés, sans parler de l'affectation morale.

Les victimes de ces violences aveugles, il faut le dire, sont les Congolais dans leur diversité sociologique, sans distinction d'origine, d'ethnie, de croyance et d'appartenance philosophique. Malgré tout, ces violences n'ont pas sonné le glas de notre croissance. Nos savoir-faire, nos savoirs-être et nos capacités professionnelles

doivent permettre de poursuivre et de mener à bien la modernisation de notre outil de défense pour l'arrimer aux défis de notre époque.

C'est pour cela que notre Force publique mérite l'attention, le respect et la considération de tous. Les multiples initiatives en sa faveur, prouvent à suffisance que le Président de la République, Chef suprême des armées et le Gouvernement ont à cœur de créer les conditions optimales de renforcement continu de ses capacités.

C'est d'ailleurs toute l'ambition portée par la Loi d'Orientation et de Programmation de la modernisation de la Force Publique dont l'exécution suit son cours.

**Militaires et Gendarmes,
Personnels civils de la défense nationale,**

La commémoration de l'anniversaire des Forces Armées Congolaises et de la Gendarmerie Nationale m'offre, par ailleurs, l'occasion de remercier tous nos partenaires du soutien et de l'accompagnement dont nous sommes bénéficiaires dans le cadre de la coopération militaire.

Ces partenaires ont toujours été présents et de façon remarquable à nos côtés. Je forme le vœu qu'ils continuent d'apporter à notre pays un concours précieux au plan de la sécurité ainsi que sur de nombreux autres aspects de la vie des armées.

Le défi sécuritaire doit être relevé, afin de créer un espace suffisamment large, stable et durable pour faire prospérer les actions de développement. Je saisis cette occasion pour appeler tous nos concitoyens à soutenir et accompagner, du mieux possible, l'action de la Force Publique dans la réalisation des objectifs de sécurité globale.

La sécurité étant un bien commun, chacun doit être conscient de ce que, nulle part au monde, il n'y a de bon terroriste. Quelles que soient les divergences qui peuvent exister, nul ne devrait faire l'apologie du terrorisme et de la violence sous toutes ses formes.

Je renouvelle aux Forces Armées Congolaises et à la Gendarmerie Nationale, notre entière confiance et nos vives félicitations pour leur dévouement et pour leur engagement sans réserve à la cause de la paix, de la justice et de la sécurité.

Puisse donc ce 56^e anniversaire être, pour nos troupes et l'ensemble de la communauté militaire, le trait d'union entre les servitudes conjoncturelles des temps présents et l'espoir partagé des temps à venir, dans la paix, la stabilité et la sécurité !

Je souhaite à chacun et à tous, un joyeux anniversaire et vous assure de notre attention et de notre confiance.

Vive la République !

AVIS DE RECRUTEMENT

CONTROLEUR DE GESTION

I. Contexte

Dans le cadre du renforcement de ses capacités institutionnelles et opérationnelles, une Organisation de la Société Civile Congolaise, œuvrant dans des activités d'utilité publique en adéquation avec l'agenda national de diversification de l'économie et de qualification de la jeunesse, recrute un Contrôleur de gestion qui sera en charge du contrôle des engagements, du suivi des budgets et de l'éligibilité des dépenses.

II. Profil du poste

Le Contrôleur de gestion est placé sous l'autorité du Directeur de l'Organisation. Il travaille en collaboration étroite avec les chefs de départements. Il aura pour fonctions et tâches essentielles :

1. Appuyer l'implémentation opérationnelle et financière des stratégies de gestion et adapter les processus et procédures, en vue de l'atteinte des résultats suivants :

- Appui à la mise en conformité du manuel de procédures avec les règles et bonnes pratiques de gestion et de gouvernance

- Respect des lois et règlements en vigueur au Congo applicables à l'Organisation

- Contrôle du respect des règles des bailleurs de fonds dans la mise en œuvre des projets

- Contribution à l'amélioration des processus et procédures de contrôle interne

2. Assurer le Contrôle des coûts et de la performance des activités et projets, en vue de l'atteinte des résultats suivants :

- Contrôle de l'éligibilité des dépenses engagées

- Analyse de l'évolution des prix et des coûts des acquisitions

- Suivi des budgets et actualisation des tableaux de bord de gestion prévisionnelle

- Participation à la clôture des comptes et contrôle des imputations analytiques

- Remontée d'informations des problèmes et irrégularités constatés au Directeur de l'organisation

3. Participer à la facilitation de l'acquisition et le partage de connaissances, en vue de l'atteinte des résultats suivants :

- Organisation de sessions de formation pour le personnel en gestion financière

- Synthèse des leçons apprises et des meilleures pratiques en gestion financière.

- Contribution substantielle aux réseaux et forums de partage

de connaissances.

III. Qualifications compétences et expériences requises

Le candidat doit avoir :

• Diplôme Universitaire de Second Cycle en Comptabilité, Audit, Gestion, Finances ou dans une discipline apparentée. A défaut, un Diplôme Universitaire de Premier Cycle assorti de l'expérience professionnelle pertinente. La reconnaissance professionnelle en tant qu'expert-comptable, comptable agréé, ou équivalent serait un avantage.

• 5 années d'expérience en contrôle de gestion ou dans un domaine directement équivalent : audit interne/externe, évaluation des risques ou contrôle interne sont requis.

• Une expérience en Audit interne ou externe dans une organisation internationale (Système des Nations Unies, Organismes de développement, Cabinets d'Audit et/ou Compagnies multinationales) est hautement préférable.

• Bonne maîtrise de l'outil informatique et des logiciels du pack Office (Word, Excel, Powerpoint ...). Connaissance approfondie des tableurs et des bases de données. Expérience avérée de l'utilisation dans un cadre professionnel des systèmes de gestion basés sur internet et des progiciels de gestion intégrée.

• Bonne connaissance du système OHADA

IV. Composition du dossier de candidature

• Une lettre de motivation

• Un curriculum vitae détaillé

• Copies certifiées des diplômes et attestations

• Trois références (dont au moins deux de précédents employeurs, de préférence des superviseurs directs)

V. Lieu d'affectation : Brazzaville

VI. Statut :

Contrat à durée déterminée :

VII. Durée du contrat :

1 an avec possibilité de renouvellement

VIII. Dépôt du dossier de candidature

Les dossiers de candidature doivent être envoyés impérativement et exclusivement par courrier électronique à l'adresse suivante : recrutementcongo2017@gmail.com.

La date limite de dépôt est le 15 juillet 2017.

NÉCROLOGIE

Le directeur des relations avec la presse internationale, ex Centre international de presse a la profonde douleur d'informer le personnel de la présidence de la République et le monde de la presse, du décès du journaliste Antonin Ndaka Yehre, attaché au cabinet du Chef de l'État, en service à la direction des relations avec la presse internationale. Décès survenu le mercredi 14 juin 2017 à Brazzaville. La veillée funèbre se tient après la cité Don Bosco, quartier Massengo Soprogé.



Jean Claude Kimambou, agent Conseimo, annonce aux parents, amis et connaissances, le décès au CHU de Brazzaville, de son fils Kimambou Abouba, le 12 juin 2017, des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au, N°71, rue Bassoundi à Moungali, au croisement avec l'avenue Terre jaune. L'inhumation aura lieu, le jeudi 22 juin 2017 au cimetière public de Makana (Nganga Lingolo).



HAUT CONSEIL NATIONAL DES SAGES DU
CONGO
HCNSC

COORDINATION DEPARTEMENTALE DES SAGES
DU POOL

DEPARTEMENT DE L'ORGANISATION

N°007/HCNSC/CDP/DO

REPUBLIQUE DU CONGO
Dialogue * Entente * Paix

NOTE CIRCULAIRE

A l'attention des Présidents des partis, des Associations à caractère politique et des Individualités

Il se tient en République du Congo en général et dans le Département du Pool en particulier le 16 juillet 2017, les élections législatives couplées aux élections locales. Pareil moment a toujours été pour les populations de certains Districts tels : Mindouli, Kindamba, Vinza, Mayama, Gomatsé-tsé, et plus spécialement Kinkala, une période de totale psychose, d'incivisme effréné et maladroite où la parenté au mépris des principes élémentaires de la démocratie devient vaine.

Les Sages du Département du Pool en cette occasion en appellent à l'esprit de citoyenneté, de fair-play, de respect de la différence et de la dignité humaine, de faire la politique autrement qui doit exister au demeurant dans vos différents Etat-major.

Aussi les Sages vous demandent-ils de conscientiser vos militants respectifs avant, pendant et après les votes, de les préparer et de les amener à accepter le verdict des urnes parce qu'une élection se gagne comme elle se perd et, elle ne constitue en rien une fatalité.

Alors chers Présidents des partis politiques, des Associations à caractère politique et les Individualités gardez-vous de toutes invectives, de tous comportements déviants et aveugles de vos militants tendant aux soulèvements populaires dont les populations du Pool et de Kinkala plus spécialement ne pourront oublier les conséquences sous peine de poursuites judiciaires

J'attache du prix à la présente note circulaire qui ne doit connaître de trahison.

Fait à Kinkala, le 19 JUIN 2017

Le Président de la Coordination Départementale des
Sages du Pool



RESIDENCE ARCHANGE

À Pointe-Noire, au quartier Siafoumou marché, vers la clinique du Dr Mongo.
Location des chambres climatisées avec un point cuisine.

Contacts: 00 242 06 652 75 29 / 06 820 00 73

Site WEB: residence-archange.jimdo.com

ERRATUM

Dans notre parution n° 2945 du mercredi 21 juin 2017, à la page 6, nous faisons écho de la nomination de madame Joséphine Bomandouki-Olingou Pourou en qualité de Directrice générale de la Fonction publique. Nous tenons à préciser qu'au terme de la note n°088 /MFPRE/CAB du 14 juin 2017 du ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, l'intéressée a été plutôt faite DGFP par intérim.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

Les équilibres financiers sont maintenus en dépit du contexte économique peu propice

La session bilancielle du Conseil d'administration du Port autonome de Pointe-Noire (PAPN), exercice 2016 a eu lieu le 12 juin à Pointe-Noire sous la direction de Jean-Louis Osso, conseiller du chef de l'Etat aux transports, à l'aviation civile et à la marine marchande, président dudit conseil d'administration.



Les questions financières, la situation générale du PAPN et l'adoption des différents rapports ont été les principaux points à l'ordre du jour de cette session bilancielle tenue dans un contexte difficile marqué la crise économique qui sévit sur le plan international et sous régional entraînant de facto des effets néfastes sur le rendement du Port autonome de Pointe-Noire avec la baisse de sa rentabilité en rupture avec les tendances des années précédentes. Ainsi, en dépit de ce contexte peu propice, les résultats enregistrés font état de la progression de 11,47 % du trafic général soit 18 235 000 tonnes contre 16 359 000 tonnes en 2015. Une hausse de 14,48 % du trafic au port public soit 8 511 000 tonnes contre 7 432 000 tonnes en 2015. Un recul du trafic container de moins de 1,58 %, une baisse du chiffre d'affaires de 12,94, une

baisse du résultat d'exploitation d'au moins 74,17 %, une baisse du résultat net d'au moins 76,91 %.

Le compte des résultats des états financiers clos le 31 décembre 2016 se présente comme suit :

Résultats des activités ordinaires : 3 349 952 506 FCFA

Résultats hors activités ordinaires : 819 762 236 FCFA

Résultats financiers : 116 369 433 FCFA

Résultats net bénéficiaires : 2 530 120 210 FCFA.

Quand à la situation générale du Port autonome de Pointe-Noire, au cours des travaux, le Conseil a relevé un niveau satisfaisant des infrastructures et équipements portuaires consécutifs à la poursuite par le port de sa politique d'investissements en dépit du contexte économique difficile tant sur la plan international, sous régional et national.

Au plan de l'exploitation portuaire, ces investissements ont permis l'amélioration continue des performances portuaires enregistrées depuis 2014 notamment en termes de réduction de la

approbation du rapport d'activités au 31 décembre 2016, celle portant approbation du rapport de gestion, exercice 2016, la délibération portant approbation des états financiers du Port auto-



durée de séjour à quai des portes containers. Aussi, le conseil s'est-il préoccupé de la maintenance des unités navigantes qui connaissent de plus en plus des arrêts techniques. Ainsi, a été demandé la mise en place d'une politique de maintenance des dites unités navigantes.

À l'issue des travaux, le conseil a accepté les résultats enregistrés par le Port autonome de Pointe-Noire en dépit de la conjoncture difficile qui a pu maintenir les équilibres financiers et continuer d'investir dans les différents projets retenus dans la phase d'urgence de mise en œuvre du schéma directeur du développement du port. Un satisfécit qui a été adressé à la direction générale du Port autonome de Pointe-Noire pour sa bonne gestion.

Au nombre des quatre délibérations adoptées figurent la délibération portant

nomme de Pointe-Noire, exercice clos le 31 décembre 2016, la délibération portant désignation du nouveau commissaire aux comptes du Port autonome de Pointe-Noire. La recommandation prise est relative au recouvrement des créances dues au Port autonome de Pointe-Noire.

En se félicitant de l'esprit serein qui a prévalu lors des travaux et au dynamisme des administrateurs et experts pour l'aboutissement desdits travaux, Jean-Louis Osso a conclu « Une attention toute particulière doit être portée sur la qualité du personnel et sur le suivi technique des équipements de production, deux volets intimement liés dont l'inobservation des lois et règlements y afférant pourrait être préjudiciable à l'image et aux intérêts de notre établissement ».



PROMO WEEK-END

150 000 FCFA

2 Nuits en chambre supérieure pour 2 personnes incluant petits-déjeuners

200 000 FCFA

2 Nuits en suite pour 2 personnes incluant petits-déjeuners



ELAIS Pointe-Noire est un hôtel 4* de 191 chambres, situé en plein cœur de la capitale économique de la République du Congo (Congo Brazzaville).

À 10 minutes de l'aéroport et à seulement 800 mètres de la mer, il vous offre un cadre confortable dans un jardin arboré de 2,5 hectares et constitue le lieu idéal pour vos voyages d'affaires et vos moments de détente.

Boulevard Général de Gaulle

BP 790 Pointe Noire - République du Congo

Téléphone + 242 22 294 12 51 / + 242 05 511 84 84

info.pn@hotelelais.com

www.hotelelais.com



RDC

L'ONU accuse les autorités d'armer une milice menant d'horribles attaques

«Je suis consterné par la création et l'armement d'une milice, Bana Mura, qui soutiendrait les autorités dans la lutte contre la rébellion Kamwina Nsapu, «mais qui a mené des attaques horribles contre des civils des groupes ethniques luba et lulu», a déclaré M. Zeid, devant le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU à Genève. Un porte-parole de l'ONU a indiqué à l'AFP qu'il n'était pas clair qu'elles étaient les autorités qui avaient apporté leur soutien à cette milice.

Le haut commissaire a redemandé l'ouverture d'une enquête internationale, alors que le Conseil des droits de l'Homme devrait se prononcer jeudi ou vendredi sur un projet de résolution en ce sens, à la demande de l'Union européenne. Un représentant des Etats-Unis a apporté mardi son soutien à une telle enquête. La RDC y est fermement opposée et a envoyé lundi à Genève son ministre de la Justice, Alexis Thambwe Mwamba, pour convaincre les diplomates de voter contre et pour leur garantir que «le gouvernement est déterminé à mener les différentes enquêtes». La ministre congolaise des Droits humains, Marie-Ange Mushobekwa-Likulia, a indiqué mardi au Conseil que le gouvernement «accepte d'accueillir sur son sol une équipe d'enquêteurs des Nations unies, venant en appui à la justice congolaise». Elle a également assuré qu'on cherche les fosses communes partout, sauf là où elle pourrait exister réellement, accusant les Kamwina Nsapu de commettre des «véritables boucheries humaines». Alarmé par les rapports faisant état d'atrocités et étant donné les difficultés d'accès pour aller dans le Kasai, le haut-commissaire a décidé, la semaine dernière, d'envoyer dans la région une équipe d'enquêteurs pour rencontrer des réfugiés ayant fui les violences.

«Les réfugiés de plusieurs villages du territoire de Kamonyia ont indiqué que les Bana



Le haut commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Zeid Ra'ad Al Hussein

Mura ont au cours des deux derniers mois tués, mutilés ou brûlés à mort des centaines de villageois et ont détruit des villages entiers», a affirmé M. Zeid. Dans le village de Cinq, la milice aurait été mise sur place par un «chef local bien connu, qui a fourni des machettes, des fusils de chasse et du carburant», a-t-il dit, assurant que «des attaques similaires semblent avoir eu lieu dans plus de 20 villages à Kamonyia au cours des deux derniers mois». D'après l'ONU, de nombreuses victimes et des témoins ont déclaré que la milice «était organisée et armée par les autorités locales». «Les victimes ont également signalé que des membres des unités locales de l'armée et de la police congolaises, ainsi que des chefs traditionnels, étaient présents lors des attaques des Bana Mura, et ont déclaré que des agents de l'Etat étaient impliqués dans l'armement et la direction de la milice», a affirmé le haut commissaire. Il a également accusé la rébellion Kamwina Nsapu d'utiliser des enfants soldats, certains ayant à peine 7 ans, et d'avoir commis de «graves abus» ces derniers mois.

Avec AFP

GENRE

Des recommandations idoines issues de la troisième édition de Café-genre

Ce café de presse organisé récemment par l'ONU/Femmes en collaboration avec l'Union européenne en RDC au chapiteau du collège Boboto a été un cadre d'échange entre les différentes personnalités impliquées dans le combat de la femme.

Former politiquement la femme et la fille congolaises, poursuivre l'engagement pris dans le combat de la femme, mettre en place des données des compétences féminines, adopter de nouvelles stratégies et associer des hommes dans les initiatives, mettre en place un quota effectif, s'investir et agir dans la jeunesse, organiser un café-genre pour les décideurs, etc., sont autant de recommandations issues de la troisième édition de café de presse qui vient d'être organisé par l'ONU Femmes en collaboration avec l'Union européenne en RDC au chapiteau du collège Boboto.

Placé sur le thème «La participation politique des femmes et mouvement féminin dans le contexte des élections et de la décentralisation en RDC», ce café de presse a été un cadre d'échange entre les différentes personnalités impliquées dans le combat de la femme. Pour la ministre du Genre, Famille et Enfant, Chantal Safu, ce café de presse qui se déroule au moment où l'on assiste à l'opération de l'identification et d'enrôlement des électeurs est une opportunité pour repérer «toutes ces femmes à la base à Kinshasa et à travers les provinces pour mener des réflexions pertinentes pour le combat de la femme».

Plus les femmes seront nombreuses, dit-elle, plus elles vont influencer sur la scène politique du pays. «Les femmes n'ont pas droit à l'erreur», insiste-t-elle. De son côté, la représentante de l'ONU-Femmes, Awa Ndiaye Seck fait savoir que cette ré-

flexion offre un espace d'échange sur les problèmes du genre, de la femme et de la jeune fille. «L'ONU-Femmes accorde de l'importance à cette activité parce qu'il élabore sa feuille de route. Raison pour laquelle il considère les priorités en tenant compte des besoins des femmes et des jeunes filles dans le processus électoral ainsi que la promotion sur l'égalité des sexes».

La nécessité d'un mouvement féminin en RDC

Membre du conseil consultatif de l'ONU-Femmes, Faïda Mwangilwa laisse entendre qu'un mouvement féminin en RDC est une urgence, une nécessité. Tout en parlant de la socialisation de la vie politique, Faïda a reconnu que les femmes sont majoritaires mais l'objectif visé est que ces femmes occupent des postes de responsabilité. La participation politique de la femme, renchérit-elle, est un droit. Les femmes doivent travailler durement avec des nouvelles stratégies interprofessionnelles. Elle a, par ailleurs, plaidé pour la poursuite du combat pour un objectif commun. Car ce genre de combat concerne toutes les femmes sans exception. Revenant sur le mouvement social féminin en RDC, le Pr Bernard Lututala a reconnu qu'il souffre de plusieurs problèmes. Il faut alors faire une analyse sur les forces, faiblesses, opportunités et les atouts pour mener à la lutte.

Quant à l'experte en autonomisation de la femme, Solange Masumbuko, la participation politique des femmes passe nécessairement par un mouvement social. Elle reste convaincue que «cette lutte doit continuer pour aboutir aux résultats escomptés. Elle recommande aux femmes de se préparer en tant qu'électrices, candidates pour faire changer les choses».

Aline Nzuzi

LUBUMBASHI

Un forum sur les mines se tient vendredi

La capitale cuprifère va abriter le 23 juin une nouvelle édition du «DRC Mining Week». Le nouveau Premier ministre, Bruno Tshibala, est l'invité d'honneur de cet événement. Il sera accompagné de plusieurs membres de son gouvernement, dont le ministre des Mines, Martin Kabwelulu. Ce forum passe pour l'un des plus importants événements annuels du monde minier sur l'étendue du pays. Par ailleurs, les participants se retrouvent également à un moment crucial car les autorités congolaises accélèrent la révision du Code minier de 2002.

Dans un communiqué laconique, le comité organisateur du DRC Mining Week a confirmé la première participation du Premier ministre, Bruno Tshibala, à ces importantes assises pour la RDC. «La présence et le soutien du Gouvernement sont reçus avec beaucoup d'enthousiasme et d'espoir de la part du secteur privé afin de combler le fossé avec les institutions publiques». En filigrane, il faut comprendre l'ap-

pel de pied des miniers en direction du Gouvernement en cette période plutôt clémente marquée par une reprise progressive annoncée par la Banque mondiale pour 2017 et 2018.

Traditionnellement, ce forum regroupe les exposants de divers domaines liés aux mines, notamment l'équipement minier, la construction, l'énergie, la technologie et même l'agriculture. Plusieurs opérateurs miniers ont initié des projets agricoles dans les zones minières après la fin de l'exploitation. Cette diversité de participants explique l'affluence croissante enregistrée lors des différentes éditions. Selon le comité organisateur, il s'agit du forum minier le plus fréquenté et le plus attendu du pays. Au-delà de la participation des miniers et autres acteurs associés ainsi que des officiels, il y aura aussi la présence d'éminents orateurs et autres invités tant nationaux qu'étrangers. L'on annonce par exemple la participation du ministre kenyan des Mines, Dan Kazungu.

DRC Mining Week sera surtout un forum d'éclairage sur les options de la révision en cours du Code minier après 15 ans d'application.

Les changements toucheront plusieurs matières du Code dont la gestion des titres, le rôle de l'Etat et des intervenants dans l'administration du Code, la gestion du domaine minier, la responsabilité sociale et environnementale, la transparence et la bonne gouvernance ainsi que le régime fiscal, douanier et de change. Bien entendu, au regard de la prédominance des investissements étrangers dans le secteur minier (plus de 80 %), certains changements passent difficilement auprès des sociétés minières. En effet, ces dernières estiment que le Code minier de 2002 n'a pas totalement démerité même si quelques clauses peuvent être changées. Par ailleurs, ce Code n'a pas été totalement appliqué, martèlent-elles.

Prenant le cas de la participation de l'Etat. Dans le cadre de la révision, il faut signaler l'augmentation de 5 à 10 % non diluables des taux des parts du capital social à céder à l'Etat par la société requérante d'un permis d'exploitation. Cette cession se fait en contrepartie des facilités et autres avantages et allègements fiscaux. Passant à la question du pas de porte.

L'Etat va percevoir l'équivalent de 1 % de la valeur en place d'un gisement étudié. Mais pour le secteur privé, il est difficile d'établir préalablement des estimations sur la valeur d'un gisement. Une telle démarche oblige de réunir des informations essentielles sur les ressources disponibles, les teneurs, les cours mondiaux, le transport et la commercialisation, sans oublier les coûts d'opérations.

Parlant à présent d'un autre point sensible pour les PME congolaises. Il s'agit de l'épineuse question portant sur l'émergence de la classe moyenne. Selon le Code minier de 2002, les activités de sous-traitance devraient être exercées exclusivement par des sociétés dont la majorité du capital est détenue par des Congolais. Cette disposition revient dans le Code révisé, même si l'on s'interroge toujours sur son apport concret au regard des faibles résultats sur le terrain. Enfin, le Code minier révisé aborde la question de la responsabilité sociale et environnementale ainsi que celle du régime fiscal. Concrètement, la loi introduit une série d'innovation : un cahier des charges pour les sociétés minières, un avis social

pour l'obtention d'un Permis d'exploitation et une définition des actions sociales et du programme de développement durable pour les communautés environnantes du projet. Sur ces points précis, beaucoup d'analystes rappellent que les sociétés minières sont responsables de la protection de l'environnement et de la réhabilitation du site à la fermeture du site, mais elles ne peuvent s'occuper du bien-être social, un rôle dévolu exclusivement à l'Etat.

Ce dernier n'a pas respecté ses devoirs et les communautés locales n'ont perçu aucune indemnité. Quant au régime fiscal, il constitue un point important, avec la hausse prévue de 5 à 10 % des droits de douanes sur les biens intermédiaires et autres consommables. L'objectif est d'arriver à revigorer la production nationale ou locale de ces biens. Il est fait état d'une hausse à 50 % de la taxe sur les profits excédentaires ou super profits. L'on annonce aussi la création prochaine du Guichet unique supervisé par le ministère des Mines. Voici autant de questions qui seront au centre d'un grand débat le vendredi à Lubumbashi.

Laurent Essolomwa

PROVINCE DE LA MONGALA

Sensibilisation des communautés aux aléas climatiques

Après avoir été informé sur les érosions et les inondations, grâce au Programme d'appui à la résilience des populations vulnérables aux risques des catastrophes (PRRC), les populations de la province de la Mongala, notamment de Lisala, Bumba et Lolo habitant à proximité des lieux exposés aux risques des catastrophes pour des raisons de pêche ou de manque de moyens financiers, ont décidé de quitter ces endroits.

Selon Caritas qui livre cette information, ces populations ont pris conscience des menaces dont elles font face. Elles sont enfin décidées à quitter ces lieux à risques. Elles espèrent néanmoins un petit appui administratif, matériel et en formation de la part des autorités publiques compétentes ainsi que de divers acteurs humanitaires et de développement. Au-delà de ces actions locales, portées par les communautés, le PRRC va mener les sensibilisations et plaidoyers au niveau provincial, à travers la mise en place d'une cellule de coordination humanitaire qui associe la partie gouvernementale et les organisations de la société civile, dont Caritas. Un mécanisme de veille opérationnel sur l'ensemble de la province permet également de transmettre à cette cellule les éventuels dégâts et pertes recensés lorsqu'une de ces menaces s'est mue en catas-

trope. A l'issue de sa mission de suivi de la mise en œuvre dudit programme à Bumba et Lolo, Mlle Juliette Maquart, responsable des programmes à la CI.be en RDC, s'est réjoui le 14 juin de l'ancrage progressif du PRRC auprès des communautés locales à Lisala, Bumba et Lolo.

Le niveau bas des quartiers par rapport au fleuve, l'absence des caniveaux et d'arbres sont autant de causes qui exposent les communautés de Lisala, Lolo et Bumba aux érosions et inondations. Nous sommes, explique le président du Comité RRC du quartier Lokele-Moluwa, victimes des inondations et des érosions, d'abord à cause du niveau bas de notre quartier par rapport au fleuve. « C'est ensuite par manque de canalisations des eaux. Certains caniveaux construits à l'époque belge sont aujourd'hui bouchés. Par ailleurs, des constructions anarchiques barrent le passage des eaux dans certaines parties de notre quartier », a-t-il indiqué. Pour sa part, le pasteur Philippe Limengo a ajouté par ailleurs que son quartier se trouve « dans la direction d'où proviennent les vents violents ». Un autre membre du comité a renchéri en soutenant que ce quartier, voisin du fleuve, se trouve dans une vallée non protégée par des arbres. « Si des possibilités nous avaient été offertes, nous aurions pu reboiser notre quartier pour le pro-

téger des vents violents ».

Pour faire face à ces inondations et érosions, les communautés recourent aux divers moyens, notamment la remontée de niveau de parcelles, le placement des troncs d'arbres sur les toitures. « Face à l'inondation, nous essayons d'abord de faire remonter le niveau de nos parcelles victimes régulières de l'inondation. Nous ici à Lokele-Moluwa, nous procédons ensuite à l'installation des 'étalages' sur lesquels nous faisons monter enfants et biens lorsque les eaux pénètrent dans les maisons. Nous passons aussi nuit dans les pirogues ! Et, si la menace perdure, nous nous déplaçons vers des quartiers 'arides' », a renseigné M. Jérémie Folo Lisasi. « Face aux vents violents, et pour nos maisons en paille, nous plaçons des troncs d'arbres sur la toiture », a-t-il poursuivi.

A ces petites actions individuelles s'ajoutent d'autres communautaires. « Du côté des confessions religieuses, nous sensibilisons les chrétiens pour des travaux collectifs afin d'atténuer les menaces », a souligné Pasteur Jérémie Folo Lisasi. Le moyen extrême utilisé par les communautés affectées par ces menaces, c'est le déplacement vers un autre quartier moins exposé. Mais certaines familles n'y recourent pas, préférant se battre sur place.

Aline Nzuzi

FESTIVAL DU FILM EUROPÉEN

«Félicité» donne le ton vendredi soir

La réalisation du Franco-Sénégalais Alain Gomis entièrement tournée à Kinshasa est proposée à l'ouverture de l'événement, le 23 juin, à 19 heures, sous la Grande Halle de l'Institut français (IF) de Kinshasa.

La projection de «Félicité» prévue en présence de son réalisateur occupe une place de choix dans la programmation de la présente édition du Festival du film européen. Elle a été annoncée de manière solennelle par Bart Ouvry, l'ambassadeur de l'Union européenne, lors de la conférence de presse tenue dans la salle polyvalente de l'IF le 20 juin. Par ailleurs, quatre autres projections du long métrage qui a remporté l'Ours d'argent à la Berlinale et l'Étalon d'or au Fespaco sont attendues en province après la soirée inaugurale de la Halle de la Gombe qui sera aussi sa grande première congolaise. L'Université de Kinshasa fait partie des autres sites qui accueilleront le film entre le 26 juin et le 1er juillet, faisant ainsi de la ville-province le lieu du tournage de «Félicité», une privilégiee.

La programmation riche de la présente édition du Festival du film européen a été dévoilée par les organisateurs, notamment Gitte, (Goethe-Institut), Brain Tshibanda (Centre Wallonie-Bruxelles), Sa-



<Sans données à partir du lien>

muel Pasquier et Malaurie Carras (Halle de la Gombe). L'événement se tiendra du 23 juin au 2 juillet simultanément dans plusieurs villes du pays. Ils se sont donc à cet effet tous montrés enthousiastes à l'idée de présenter aux cinéphiles de Kinshasa mais aussi de Kisangani, Moanda, Goma, Lubumbashi, Kikwit et Bukavu des films tout public qui sont populaires, récents et de qualité. C'est dire que le jeune public trouvera aussi son compte à ce festival où sont programmés également des films d'animation. C'est le cas notamment de «Ma vie de courgette» et «Tout en haut». Des documentaires sont également à l'affiche à l'instar de «Mali blues». Par ailleurs, le cinéma congolais a aussi trouvé une place au festival qui a programmé sept courts métrages de jeunes réalisateurs kinoï-

en première partie de certaines soirées. Il s'agit d'Eden, Tshibawu, Olongo, Calvaire, Imbécile, Mosinzo et Paranoïa.

Rappelons qu'au nombre des organisateurs du Festival du film européen 2017, il faut compter l'IF, le Goethe-Institut, le Centre Wallonie Bruxelles (CWB), le Centre Camoes, la Délégation de l'Union européenne et plusieurs autres chancelleries européennes. Toutes les soirées de Kinshasa et même des provinces seront d'entrée libre. Par ailleurs, outre les traditionnels centres culturels européens actifs de Kinshasa sont également associés à la fête d'autres sites de la ville, à l'instar du CIAJ, la salle de Théâtre de la Compagnie des Intrigants à N'Djili ainsi que l'INA, l'Unikin et l'Académie des beaux-arts.

Nioni Masela

CÉLÉBRATION

La Fondation Mwimba Texas fête la journée des albinos et ses dix ans

Une grande manifestation est prévue pour, le 28 juin, dans la salle du Jardin botanique de Kinshasa à Gombe en vue de fêter cet évènement à double impact pour l'ONG des albinos.



Mwimba Texas et Mgr Placide Lubamba Ndjibu

L'ONG des albinos de la RDC, la Fondation Mwimba Texas (FMT), célèbre la Journée internationale de sensibilisation à l'albinisme et son 19e anniversaire. Cette ASBL attend pour cette activité près de mille cinq cents albinos dont les représentants des autres provinces du pays ainsi que plusieurs invités de marque.

Au cours de cette manifestation, la FMT ne dérogera pas à ce qui est devenu une obligation pour elle, à côté des messages de sensibilisation, la distribution des crèmes solaires, des parasols, des lunettes solaires ainsi que d'autres produits pharmaceutiques pour assurer la protection des albinos contre les rayons solaires, ennemi numéro 1 des albinos, qui provoquent le cancer de la peau, cette maladie qui ravage à travers le monde.

Un travail titanesque

Le travail abattu par le catcheur albinos Mwimba Texas et la fondation, qui porte son nom pendant dix neuf ans déjà, a permis à la RDC d'être considérée comme le pays modèle en ce qui concerne la considération et l'intégration des albinos. Mais, comme le souligne à chaque occasion le président de la FMT, beaucoup reste à faire. En regardant dans le rétroviseur, Mwimba Texas se rappelle de l'interpellation de certains de ses semblables, il y a près de dix-neuf ans, qui voulaient décourager cette initiative de mettre des albinos ensemble. « A ce moment là, ils me reprochaient cette idée de vouloir réunir des albinos. Déjà un albinos dans la rue ou dans la cité constitue un évènement, me disaient-ils, et vous, vous voulez mettre plusieurs albinos ensemble pour que le monde nous haïssent davantage ? », raconte le catcheur albinos.

Dix-neuf ans après cette initiative, Mwimba Texas salue l'évolution par rapport à la situation des albinos en RDC. « Nous-mêmes, les albinos, nous sommes, à la majorité, décomplexés. Nous avons accepté notre condition d'albinos et nous avons convaincu la société pour qu'elle nous accepte en tant que tels », a-t-il souligné, notant également que la floraison des associations des albinos signifie que ces derniers ont finalement, par le travail abattu par lui et sa fondation comme précurseurs de ce mouvement, décidé de ne plus vivre cachés.

Le président de la FMT a, à cette occasion, remercié des personnalités et organisations, albinophiles, qui s'associent à ce combat pour le bien-être des albinos. Il a notamment cité l'ex-Premier ministre Matata Ponyo, la DG du FNPSS, Me Alice Mirimo Kabetsi, les pasteurs Cosma Wilungula, Sisi et Jean Nzita Kasi, la Fondation famille Gertler, KPM Cargo, Counterpart international, etc.

Mwimba Texas a particulièrement montré reconnaissant à la DG du FNPSS qui, en plus de tout ce qu'elle fait pour les albinos en les personnes vulnérables en général, l'a reconnu comme pionnier dans cette lutte pour le bien-être des albinos, en lui décernant un diplôme de mérite, le 13 juin, lors de la célébration officielle de la Journée dédiée aux albinos.

Dans les perspectives d'avenir, la FMT a émis le souhait de faire les provinces du pays, en vue d'y mener cette mission de sensibilisation des albinos et de la société pour l'intégration des albinos. Déjà, le président Alphonse Mwimba Makiese est en contact avec Mgr Placide Lubamba Ndjibu, évêque de Kasongo, au Maniema, qui est à Kinshasa dans le cadre de ses responsabilités pastorales. Avec ce prélat qui participe à la réalisation de la mission de la Fondation, le président de la FMT entrevoit la possibilité d'un voyage pour une délégation de cette ASBL dans cette partie du pays. Dans cette optique, un message est lancé aux personnalités et organisations pour aider à la réalisation de cette ambition.

Lucien Dianzenza

PORTRAIT

Rosy Sambwa, styliste lifestyle

Rosy Sambwa est styliste personnelle et créatrice de la marque « Kinses » (Contraction de Kinshasa-Bruxelles), dont les produits Lifestyle se déclinent en bijoux, linges de maison, design floral et petite maroquinerie. Les créations de la designer belgo-congolaise racontent chacune une histoire. Elles sont l'expression de la richesse de sa double culture ainsi que de la beauté de la mixité qui, selon elle, est devenue le style de vie de nombreuses personnes à travers le monde.

Le travail artistique de Rosy Sambwa, originaire de la RDC, née en France et a grandi à Bruxelles (Belgique), est marqué par cette mixité de cultures dans laquelle elle a toujours vécu : dans sa famille, dans ses études et dans ses différentes rencontres professionnelles. « La mixité est familiale. Le père de ma grand-mère était assistant médical (chirurgien sans en porter officiellement le titre parce qu'il était noir.) Il vivait dans la province de l'Équateur et devait puiser dans deux cultures en s'assurant face aux regards pas toujours compréhensifs », explique Rosy Sambwa, dont le rêve d'enfance était d'étudier le stylisme à Paris. Elle a réalisé ce rêve en intégrant l'École supérieure des arts et techniques de la mode (Esmo Paris) qui, depuis plus de 170 ans, forme les acteurs internationaux de ce secteur. « Les études datent, et ce n'est plus par elles que je me définis, même si j'aime me former et continue régulièrement à le faire », explique celle qui a également étudié la bijouterie contemporaine à « Alchimia Scuola » de Florence (Italie) et suivi une formation en infographie à l'Institut Saint-Luc, une école d'arts à Bruxelles. Rosy Sambwa, dont le travail de styliste personnelle est axé business et personal branding, est une artiste aux multiples casquettes, qui réalise des bijoux (avec une prédilection pour les pièces uniques et petites séries). L'un de ces bijoux, une pièce unique, a été ainsi récemment remis en cadeau à la première dame du Niger, le Dr Lalla Malika Issoufou, qui recevait à Bruxelles le prix de l'Union des femmes africaines (UFA), devant un parterre de personnalités du monde politique, culturel et associatif. « En ouvrant la boîte, son visage s'est illuminé et elle a tenu à ce que je lui sois présentée en pleine cérémonie afin que je puisse mettre le collier à son cou. C'était sa manière de me remercier, en me mettant en lumière. Elle m'a, par la suite, fait parvenir un cadeau, symbole de la culture et de l'artisanat de son pays ». En dehors des bijoux, Rosy Sambwa crée du linge de maison et réalise du design floral pour des événements, des mariages ou des entreprises. « Mes clients peuvent être aussi différents que des femmes dont le travail fait qu'elles sont en vue, une maison de couture, une

chaîne de magasin low cost, un traiteur, une compagnie de téléphonie, une banque, une pâtisserie, etc. Qu'ils souhaitent des fleurs, des bijoux-sculptures ou des conseils, Je reste à l'écoute de la même manière, quelle que soit la demande, je garde en tête la globalité de mon travail ».

Conseillère en style vestimentaire pour femmes

La fondatrice de « Kinses » conseille des femmes actives et dynamiques pour, affirme-t-elle, que leur style, lors des événements ou des étapes professionnelles importantes, soit en adéquation avec leurs compétences et fonctions, leurs personnalités, goûts et féminité, le lieu où elles se rendent, les personnes présentes et celles auxquelles elles s'adressent. En outre, Rosy Sambwa conseille également, lors d'inaugurations de magasins, les invitées de l'un de ses clients, un groupe qui possède 80 magasins à prix doux. « M'adresser à différents types de femmes est important, c'est un bel exercice. Néanmoins, réaliser des illustrations reste mon violon d'Ingres, je dessine depuis mon plus jeune âge », explique la designer. En effet, la passion de Rosy Sambwa pour la mode remonte à son enfance à Kinshasa, lorsqu'elle admirait les produits conçus par la « Kin Confection », société créée par sa mère, Georgine Lutay Kanza, l'une des premières femmes présentatrices du journal télévisé du Congo. « Les couturières réalisaient des uniformes scolaires et des pyjamas. J'aimais y traîner et discuter avec elles », se rappelle celle qui, aujourd'hui, est en mesure de coudre, même si elle déclare « détester ça », de concevoir des bijoux, et de nombreuses autres choses. Elle déclare, à un moment donné, s'être sentie perdue avec cette envie de tout faire. « Je ne comprenais pas ce besoin de tout faire et un jour, je suis tombée sur un passage dans la Bible qui parle d'artisans «qualifiés pour Toutes Sortes d'ouvrages !» J'ai récupéré la phrase ». Et des choses, Rosy Sambwa en a faites depuis le temps où était étudiante, elle faisait ses stages dans les showrooms de Paco Rabanne ou Capucine Puerari et était habilleuse dans plusieurs prestigieux défilés. Elle a, depuis lors, participé deux fois au Ghana Fashion Week sponsorisé par le Vogue, où, en compagnie de dix autres créateurs autour d'une table, elle a pu échanger avec Bethan Ardisson (mentor de Naomi Campbell), un des premiers mannequins noirs à avoir eu une carrière internationale et collaboratrice d'Anna Wintour, grande prêtresse de la mode et toute puissante rédactrice en chef du magazine Vogue depuis 30 ans. Rosy Sambwa a égale-

ment réalisé son premier collier pour homme pour le chanteur congolais Fally Ipupa.

Apprendre de ses échecs

Le 12 septembre 2001, au lendemain des attentats contre le World Trade Center aux USA, un pilote lui a offert du champagne parce qu'elle était l'une des deux personnes à n'avoir pas annulé son vol vers Florence, où elle se rendait pour réaliser des échantillons textiles pour une usine. « J'allais à Florence sans parler italien. L'usine est un monde d'hommes, majoritairement autour de la cinquantaine. Ce fut un échec. Mais j'aimais Florence, j'ai pris des cours de langue et culture italienne puis de bijouterie contemporaine. J'ai commencé à broder et à réaliser mes premiers sacs. Mon salon était transformé en atelier, une amie et moi y brodions », se rappelle Rosy qui apprécie également la bonne cuisine, la culture, les découvertes, la marche et les espaces verts. De retour à Bruxelles, elle devient l'assistante d'un styliste réputé dont elle fait la connaissance presque par hasard. « Je montrais la vitrine de sa boutique à une connaissance, en expliquant aimer son travail quand un passant nous a abordé, me disant qu'il le connaissait, qu'il cherchait des candidats, il m'a fixé rendez-vous. Ce styliste avait un caractère très particulier, une exigence très difficile à satisfaire, j'ai appris la rigueur et l'idée que l'à peu près est un choix. Cela ne prend parfois pas énormément plus de temps de bien faire les choses, c'est une question de respect dû au client et ce respect paye », note la designer. Néanmoins, elle met fin à cette aventure professionnelle quelques mois après l'arrivée de très gros investisseurs dans l'entreprise du styliste, car grâce à une copine, elle est engagée pour créer la ligne d'accessoires d'importateurs de montres de luxe. « Ce fut une expérience qui m'a beaucoup appris, sur les montres et sur les rapports humains ».

Collaboratrice pour des magazines

De 2007 à 2009, Rosy Sambwa, collabore avec « Cœur d'Afrique Madame », la version féminine du magazine politique « Cœur d'Afrique » pour lequel elle rédige de petits compte-rendus sur ses sorties culturelles. Au cours de la même période, elle travaille avec le magazine « C-Retro-Actuel », créé par grand-frère Tito Kanza et qui faisait le parallèle entre l'actualité passée et présente. Elle est chargée de rendre cette publication plus attractive. Et le magazine fait peau neuve : nouveau graphisme, changement du format et d'image, ajout des pages culturelles dont elle s'occupe personnellement, mode de distribution plus traditionnelle. Cette expérience lui permet de rencontrer et de mettre en avant différentes personnalités notamment le chef cuisinier Christian



Rosy Sambwa

Baby Yumbi, l'artiste Kamini, le rappeur Faf La Rage, le mannequin, danseur et styliste Imane Ayissi, la chanteuse Vita ou encore Fabrice Mahabo, créateur de la marque Black-up, la 1ère ligne de maquillage professionnelle dédiée aux peaux noires, Jérôme Efont Nzolo, le premier arbitre africain à avoir été primé en Belgique, la liste est longue. « C'est une période riche en rencontres. En tant qu'artiste, je posais mes questions avec ce point de vu. Je demandais aux gens ce dont ils voulaient parler, ce qu'ils voulaient mettre en avant. Le but était, à ce moment là, de faire entendre une autre voix, de donner de l'espoir, aussi et ces personnes étaient intéressées, parce qu'elles n'avaient pas non plus énormément de place où s'exprimer. J'aime mettre en avant la beauté de la culture et les talents, cela fait naître l'espoir », précise l'artiste, fan de Dries Van Noten, un des créateurs qui l'inspirent le plus.

Retour aux sources à Kinshasa

En 2009, elle rentre à Kinshasa, une ville qu'elle connaît peu. Elle se met à son compte par la force des choses, son CV étant essentiellement tourné vers l'art et la culture et ce sont surtout les banques et compagnies aériennes qui engagent à ce moment là. Sa petite équipe se monte peu à peu, le menuisier du coin qui lui parle du ferronnier, qui lui présentera un peintre, etc. elle réalise des meubles et aménage le salon d'un particulier gratuitement pour montrer son savoir-faire. À la faveur de cet aménagement, elle fait la connaissance de la responsable du Corporate de l'entreprise de télécommunication Tigo, grâce à qui elle obtient un marché : aménager les bureaux du Corporate de cette entreprise. Cela semble trop beau, c'est exactement comme ça que ça s'est passé, sans connaître plus de 2 personnes sur place. Les tractations ont duré des mois, ce qui fait que lorsque j'ai commencé chez Tigo, j'avais eu le temps d'aménager des maisons particulières. Grâce à ses différentes collaborations notamment avec un architecte, elle est engagée comme consul-

tante par l'équipe qui aménageait les bureaux de la haute direction de la Banque centrale du Congo (BCC). Une émotion bien particulière pour la designer, puisque son père, aujourd'hui décédé, a été gouverneur de la BCC pendant plusieurs années. « C'était émouvant de me retrouver, le jour de l'anniversaire de ma mère en train de conseiller l'aménagement de l'ancien bureau de mon père. Personne, en dehors de la personne qui m'avait engagée, ne connaissait ma filiation, ils ne comprenaient donc pas mon émotion face aux souvenirs d'enfance flous qui refaisaient surface ».

Un travail artistique marqué par la mixité

De retour à Bruxelles, Rosy renoue avec la conception de linge de maison, travaille à nouveau avec les importateurs de montres haut de gamme, imagine et monte des projets de boutiques éphémères, expose ses bijoux dans des parcours Design, Galerie d'art ou encore dans un Musée... Elle a également posé pour le livre Beautiful – Portraits de la Beauté Noire, du photographe franco-camerounais Mario Epanya « C'est un beau cadeau, que de faire partie de ce livre, pour ce qu'il représente et pour la vision respectueuse qu'il offre. Mario a, en tant que photographe, une belle reconnaissance professionnelle. Poser pour lui est en droite ligne avec mon offre « Lifestyle », une opportunité de faire les choses à ma manière. Proposant un luxe simple et qualitatif, la collaboration devait être dans la même veine, sans besoin d'en faire trop. Mon parcours est une école de vie où j'apprends la sagesse, les relations humaines et la persévérance. Les valeurs transmises par mes parents, cette fierté de ma double culture, cette envie de la partager et la faire connaître, sans parler de la certitude qu'ils m'ont inculqué «il n'est pas nécessaire d'écraser les autres pour y arriver». Mon père me répétait qu'il fallait chercher la satisfaction dans ce que l'on accomplit et apporte », conclut Rosy Sambwa.

Patrick Ndungidi

CÉLÉBRATION

Les travailleurs de la ville océane ignorent la journée internationale de la Fonction publique

Le 23 juin de chaque année, la communauté internationale fête la journée internationale de la Fonction publique pour souligner le rôle combien durable et promouvoir l'innovation au sein des services publics.

Lorsqu'on interroge certains fonctionnaires de l'Etat vivant à Pointe-Noire, nombreux n'ont pas une idée nette de ladite journée, mais ils souhaitent voir la fonction publique être performante et efficace et saluent, de ce fait, les états de lieu et restructurations qui se passent au sein de la Fonction publique congolaise pour amener à saisir les effectifs réels des agents de l'Etat. « *Oui, je sais qu'il y a une journée internationale de la Fonction publique, mais je ne sais pas exactement la date de celle-ci. Je pense que cette journée vise à redynamiser toutes les Fonctions publiques de tous les pays du monde entier afin qu'elles soient réellement au service du public. Au Congo par exemple, on a tout un ministère qui s'occupe de ces questions, mais je me demande s'il y aura célébration ou pas. Au passage? je salue ce qu'a organisé récemment ce ministère sur le contrôle des effectifs afin qu'un sang nouveau soit donné à notre Fonction publique* », a déclaré Léa Founqui, fonctionnaire de l'Etat.

Créée par les Nations unies pour saluer la contribution de la Fonction publique au processus de développement, cette journée, soulignait en 2016 l'ancien secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, doit être à la fois compétente, bien équipée et dotée de ressources suffisantes et surtout être véritablement au service de la population tout en améliorant les vies des plus pauvres et des vulnérables. Dans le souci même d'une Fonction publique efficace et réellement au

service des populations, l'ONU s'est engagée très tôt dans la promotion de ladite journée à créer un « prix d'excellence du service public » qui est la plus prestigieuse reconnaissance internationale de l'excellence dans le secteur public. Elle récompense des réalisations les plus créatrices ainsi que les contributions des institutions du service public qui mènent à une administration publique plus efficace et réactive dans tous les pays du monde. A travers cette compétition annuelle, l'ONU renforcera le rôle, le professionnalisme et la visibilité du service public.

Où sont passées les émulations à la Fonction publique ?

Aimé Ondzié a répondu à notre question. Pour lui, au cours de la célébration de ladite journée, certains ministères devraient saisir l'occasion afin d'organiser des cérémonies d'émulation qui sont aussi un moyen de créer l'esprit déontologique au sein des administrations publiques où certains agents de l'Etat continuent de briller par des velléités d'absentéisme et d'autres antivaleurs freinant ainsi la bonne marche de l'administration publique.

Notons que les premiers vocables qui ont donné naissance à ce concept de Fonction publique sont à rechercher dans l'époque moyenâgeuse dont les plus importants sont les officiers et les commissaires qui sont deux groupes d'agents publics. Ainsi, le binôme « Fonction publique » désigne un ensemble de personnes travaillant au sein des administrations publiques. Les agents de la Fonction publique relèvent des régimes juridiques variés. Certains sont titulaires, d'autres contractuels. Tout membre de la Fonction publique est appelée fonctionnaire de l'Etat.

Faustin Akono

ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE

La direction de l'école des FAC honore les meilleurs élèves

La direction du centre préscolaire des Forces armées congolaises (FAC) de Pointe-Noire a remis les diplômes d'honneur aux meilleurs enfants de son établissement, le 17 juin, lors de la cérémonie d'émulation de fin d'année scolaire 2016-2017, organisée dans l'enceinte de l'établissement, en présence du conseiller pédagogique en éducation motrice de l'inspection préscolaire de la ville océane, Jean Pierre Bantsounga, et les parents d'élèves.



Les enfants en fin de cycle préscolaire

La cérémonie a permis à la directrice de cet établissement, Gybcia Massamba, de primer deux meilleurs élèves qui ont réalisé des résultats satisfaisants dont la première avec une note de 17 et la deuxième 16.

Les deux fillettes ont, en dehors des diplômes d'honneur, reçu les certificats de fin de cycle maternel. Des kits scolaires ont été remis à tous les enfants en fin de cycle préscolaire pour leur entrée au CP1, ainsi que des tableaux d'art aux 63 enfants dudit établissement.

Cependant, pour permettre aux parents de comprendre en quelques heures le travail fait par leurs enfants durant les neuf mois de l'année scolaire, la direction de l'école a organisé une séance de présentation de poésie, de dialogue et d'autres activités culturelles, tels que l'élection miss où douze fillettes du P2 et P3 représentant les douze départements du Congo ont présenté avec exactitude les richesses de chaque département tandis que les garçons ont fait la présentation des présidents de la République qui se sont succédé à la tête du Congo de 1960 à nos jours.

À l'issue de cette cérémonie très riche en information, le conseiller pédagogique en éducation motrice s'est dit très satisfait. « *La fête s'est bien passée, j'ai une bonne impression du travail réalisé par les éducatrices, bravo à toutes. Je suis très ému*

de la prestation des enfants surtout de la meilleure élève qui a joué le rôle de l'enseignante, elle s'est fixé un objectif au début de sa leçon jusqu'à l'atteindre à la fin de la leçon c'est à féliciter. Aussi -a-t-il ajouté je lance un appel aux parents d'envoyer leurs enfants à l'école publique des FAC situé en diagonal du service d'hygiène dernier l'hôpital Militaire où les frais scolaires sont très abordables pour toutes les bourses», a indiqué Jean Pierre Bantsounga.

Les cris de cœur des enfants

Dans son mot de circonstance, la directrice de l'école, Gybcia Massamba, a soumis ses doléances aux autorités publiques pour la réparation des jeux des enfants et de la toiture de l'unique bâtiment qui abrite les trois salles de classe. « *Je suis très ravi et je rends grâce à Dieu qui nous a gardés et nous n'avons pas eu des cas de fractures des enfants ou d'autres incidents. Nous avons eu cette année des enfants obésés, disciplinés et travailleurs mais, à côté de cette note positive, nous avons eu aussi quelques difficultés liées au financement. Ce qui ne nous a pas permis de réparer les jeux des enfants et c'est grâce aux frais d'écolage que nous avons pu faire manger les enfants durant les neuf mois*», a-telle indiqué Gybcia Massamba. Tous les parents ont été émerveillés de la prestation de leurs enfants et ont promis renouveler leur confiance à cette école.

Charlem Léa Legnoki

SCÈNES OUVERTES

Une finale au sommet de la discipline

Organisée par l'Institut français du Congo (IFC), la finale de la deuxième édition des scènes ouvertes spéciales hip-hop aura lieu le 24 juin au quartier La caravane, dans le sixième arrondissement de Pointe-Noire.

Les candidats étaient nombreux aux éliminatoires sur les différentes scènes ouvertes érigées à travers la ville, notamment au stade Tata Loboko, au cercle culturel pour enfant et au lycée de Mpa-ka. Mais seulement sept d'entre eux, dont une jeune femme, ont pu atteindre le dernier carré. Ces jeunes artistes ont prouvé l'étendue de leur talent et ont réussi non seulement à faire vibrer l'audience mais également à proposer une prestation enflammée au rythme du son proposé. Aujourd'hui, ils rêvent d'un premier sacre, celui de remporter la finale des scènes ouvertes. Pour y parvenir, ils devront d'abord réussir à captiver l'attention du public en proposant un spectacle émou-



Une scène ouverte crédit photo «IFC»

vant avec de nouvelles formes artistiques surprenantes et enthousiasmantes. Devant des spectateurs de toutes générations et alimentée par des shows specta-

culaires entre les battles et une animation assurée par le tandem de choc, composé de Melos Distroy et Amede Chacal, cette finale promet d'être un événement au som-

met de la discipline.

Initiée par l'IFC, ces scènes ouvertes donnent à ces jeunes amateurs l'opportunité de vivre leurs premières pressions sur une vraie scène et devant un vrai public, mais surtout la possibilité de vivre une expérience digne d'artistes confirmés.

En effet, l'IFC soutient tout au long de l'année des jeunes artistes amateurs vivant dans la ville de Pointe-Noire à se faire connaître du grand public. A travers cette activité, il a installé une atmosphère de collaboration inédite avec ces jeunes artistes en devenir. Notons que les gagnants de cette finale seront programmés pendant la troisième édition de la semaine des Cultures urbaines qui aura lieu en octobre 2017. Cette finale sera également marquée par les concerts de Mixtone et de Jehf B du groupe Racines, dans un duo inédit avec la Camerounaise Lady B, artiste de hip-hop talentueuse et engagée.

Hugues Prosper Mabonzo

18^e CHAMPIONNATS AFRICAINS DE BOXE

Ngamissengué a encore mis KO

Les boxeurs congolais ont connu 100% de réussite le mardi lors de la quatrième journée des 18e championnats africains. Anael Ngamissengué Mpi a encore fait parler de lui dans les 75kg.

Le Congolais a battu par KO au premier round le Botwanais Zibani Chikanda lors de la dernière étape des préliminaires. Il a réédité l'exploit de son premier combat la veille qui lui avait permis d'envoyer le Béninois Justin Hounkpevi au tapis en moins d'une minute.

Ngamissengué n'entend pas s'arrêter là. Le boxeur a promis donner le meilleur de lui-même pour gagner la médaille dans cette compétition et se qualifie pour les championnats du monde à Hambourg en Allemagne. Engagé dans les 60kg, Fabrice Henri Nzaou, l'autre Congolais a battu le Capverdien Alberto Sousa Wilson Tavares par arrêt de l'arbitre au 3^e round.

« J'ai envie d'aller le plus loin possible pourquoi pas me qualifier pour les championnats du monde en Allemagne. C'est mon objectif. Pour cela j'ai besoin du soutien de tous les Congolais. C'est déjà

bien ce qu'ils sont en train de faire. Je veux plus afin de gagner la médaille. Après nous allons rencontrer le président de la République pour lui dire que le football n'est pas le seul sport qui peut faire honneur au pays. Il y a aussi la boxe », a indiqué Fabrice Nzaou.

Dans les 52kg, le Congolais Dalvin Loïc Nguimbi s'est imposé aux points devant le Kenyan Simon Mulinge. « J'ai gagné ce combat parce que j'ai respecté les consignes des entraîneurs. L'adversaire était plus expérimenté que moi parce qu'il a participé à beaucoup de compétitions. Je vais continuer à me battre dans le but d'aller en Allemagne », a commenté Dalvin Nguimbi. Les trois combats des Congolais faisaient partie des vingt-neuf programmés le 20 juin. En voici quelques résultats :

Chez les dames dans les 75 kg, la Marocaine Ettir Amina s'est qualifiée pour la finale en bat-

tant aux points la RD Congolaise Jorbelle Malewu Tekasala. Dans l'autre demi-finale de la catégorie, la Camerounaise Clotilde Essiane a pris le meilleur également aux points devant la Kenyanne Elisabeth Akinyi.

Chez les messieurs, les préliminaires se poursuivaient. Dans la catégorie des 52kg, le Malgache Marco Jérôme Andrianarivelo a battu aux points l'Ougandais Miiró Juma. Le Botswanais Mohammed Otukice Rajah a gagné son combat face au Sud-africain Nocele Bongani après l'arrêt de l'arbitre. Le Marocain Daraa Abdelali l'emporte devant le Sénégalais Sow Pape Mamadou aux points. Dans les 60kg, l'Algérien Benbaziz Reda a battu le Centrafricain Gildas Bangana également aux points. Le Botwanais Molaladata Kefentse a battu aux points le Sénégalais Wade Ibrahima. Le Maurien Jean John Colin s'est imposé aux points devant le Malgache Julien Rajaonarison Nomenjanahary. Le Kenyan Nicolas Okoth Okongo a dominé aux points le RD Congolais Mandula Mtshita. Le Zambien Emmanuel Ngoma



Anael Ngamissengué Mpi (Adiac)

bat le Namibien Matheus Kasolo aux points. Le Nigérian Lawal Riliwan Owolabi a fait la différence devant l'Angolais Gomes

Francisco Manuel aux points. Le Marocain Hamout Mohamed gagne aux points l'Égyptien Abdelaal hesham Yehia Mahmoud.

James Golden Eloué

TRANSFERTS

Fernand Mayembo signe pour 2 ans en faveur de Grenoble

Fernand Mayembo, 21 ans, s'est engagé ce mercredi en faveur de Grenoble, qui évoluera en National 1 la saison prochaine.

Malgré un temps de jeu limité par une blessure à la cuisse (3 matchs, 257 minutes de jeu), Fernand Mayembo faisait partie des priorités de Grenoble, promu en National 1 la saison prochaine.

Lors du stage de Lisses, le défenseur central de 21 ans, faisait état de ses interrogations : « Grenoble veut absolument que je revienne et Niort veut que je reste. Je dois faire le bon choix, car à mon âge, la priorité est



de jouer régulièrement. Quitte à redescendre d'une division, pour monter plus haut par la suite ».

Le robuste défenseur central (1m84, 86 kilos) a finalement tranché en faveur du club isérois : après avoir résilié son contrat, qui courait jusqu'en juin 2018, avec son club formateur, il a donc signé ce mercredi en faveur du GF38.

Mayembo sera à la reprise de l'entraînement lundi 26. Avec ses coéquipiers, il partira ensuite en stage, le 8 juillet, en Savoie. Le premier match amical de cette intersaison est programmé le 15 juin face à Annecy.

Camille Delourme

Dzabana sollicité par Bourg-en-Bresse



Alan Dzabana et Lyon seront-ils intéressés par la proposition de Bourg-en-Bresse? (DR)

Selon nos confrères du Progrès, Bourg-en-Bresse a sollicité le prêt d'Alan Dzabana pour la saison à venir. Passé pro en mars dernier, le meilleur buteur de la réserve lyonnaise sur une saison (15 buts) n'est pas assuré de bénéficier d'un temps de jeu en équipe première lors du prochain exercice.

La proposition du club de Clevid Dikamona, sous contrat jusqu'en juin 2018, pourrait offrir l'occasion au petit-fils de « Jadot » Germain Dzabana de poursuivre sa progression en Ligue 2.

Reste à savoir si le joueur et l'OL sont intéressés.

C.D.

TAEKWONDO

Le Congo prend part à la 28^e Assemblée générale de la Fédération mondiale

« Il sera question pour nous de tout faire pour regagner notre statut de membre votant à l'Assemblée de la Fédération mondiale de Taekwondo. Ce qui se fera assurément après ces assises. Nous voulons que le Congo soit regardé autrement au niveau mondial », a indiqué le secrétaire général adjoint de la Fédération congolaise de la discipline (Fecotae), Thomas Moutala, qui a effectué le déplacement de la Corée du sud pour représenter le Congo à ces assises. Les travaux de ce grand rendez-vous débiteront ce 23 juin. L'objectif majeur étant le renouvellement des instances dirigeantes de la Fédération mondiale, WTF en sigle.

Les travaux de l'Assemblée générale seront couplés au championnat du monde de la discipline, dans les versions hommes et dames. Le Congo n'a aligné qu'une seule compétitrice venue de la diaspora, Beverly Matomé, qui sera accompagnée par son entraîneur de nationalité française. « Le choix a été porté sur Beverly Matomé parce qu'elle est active en France aussi du fait de ses performances », a expliqué Thomas Moutala. Sur la crise que traverse le Taekwondo au plan national, le secrétaire général adjoint a lancé un appel à l'unité et au sens de la responsabilité à l'ensemble des taekwondoïns pour l'avancement de la discipline. « Les cadres du ministère des Sports doivent aussi regarder la situation du taekwondo congolais autrement pour mieux la régler », a-t-il déclaré en espérant que les conclusions de la 28^e assemblée générale de la WTF aient des répercussions positives sur la nouvelle orientation à donner à la marche de la Fecotae.

Rominique Nerplat Makaya